

Chapitre 3

ECONOMIE DES FILIERES



1. Présentation générale des caractéristiques de l'activité agricole

1.1. UN DEPARTEMENT DE POLY CULTURE ...

❖ Des exploitations aux orientations technico-économiques très diversifiées

- ▶ Une exploitation est classée spécialisée dès que son activité principale représente au moins 80 % de son produit brut total.
- ▶ Une exploitation est classée mixte si ses deux activités principales représentent au moins 80 % de son produit brut total.
- ▶ Une exploitation est classée en polyculture ou en polyculture-élevage si 80 % de son produit brut total est réalisé par 3 activités ou plus.

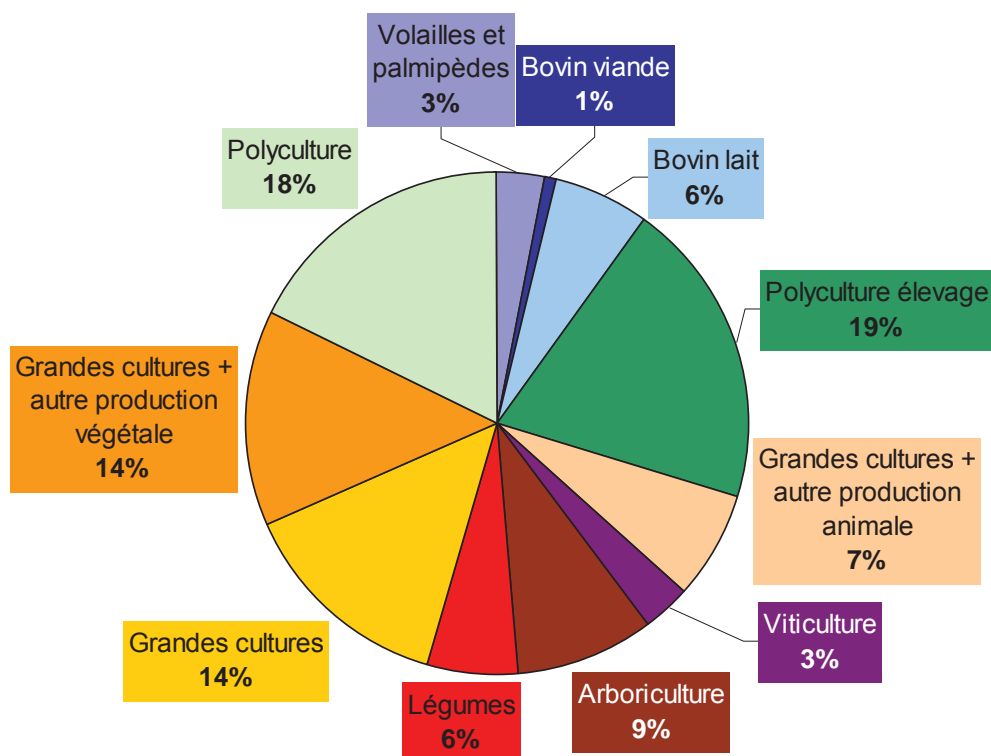


Figure 21. Répartition des exploitations agricoles lot-et-garonnaises selon leur type d'orientation technico-économique.

Elevage pour la viande ou le lait, grandes cultures, fruits et légumes, vin, les productions agricoles lot-et-garonnaises sont extrêmement diverses.

Il en résulte que les exploitations ont majoritairement des orientations mixtes (21% des exploitations) et de polyculture (37% des exploitations). Moins de la moitié d'entre elles sont spécialisées (42%).

L'équilibre économique des exploitations dépend donc pour beaucoup de plusieurs filières, ce qui peut constituer une force.

D'un autre côté, les performances sont souvent moindres pour chaque filière et la structuration d'une filière peut être plus difficile.

❖ Répartition des cultures dans la Surface Agricole Utilisée

Tableau n°11. Les surfaces des cultures pratiquées en Lot-et-Garonne

SAU (en ha)	2000	2005	2009	Evolution 2000-2009
Céréales-Oléagineux-Protéagineux (y compris semences)	170 500	165 619	169 690	0%
Cultures industrielles et pommes de terre	2 800	2 270	1 955	-30%
Légumes frais	7 614	7 600	7 247	-5%
Semences et plants divers (hors semences SCOP)	2 593	3 200	2 450	-6%
Fourrages annuels et prairies temporaires	33 648	39 000	38 300	+14%
Cultures fruitières	14 892	14 939	15 300	+3%
Vignes	8 129	8 656	7 305	-10%
Surfaces toujours en herbe	30 269	27 000	26 200	-13%
Total SAU des exploitations	302 380	299 363	289 218	-4%

Répartition de la surface agricole utilisée du Lot-et-Garonne en 2009

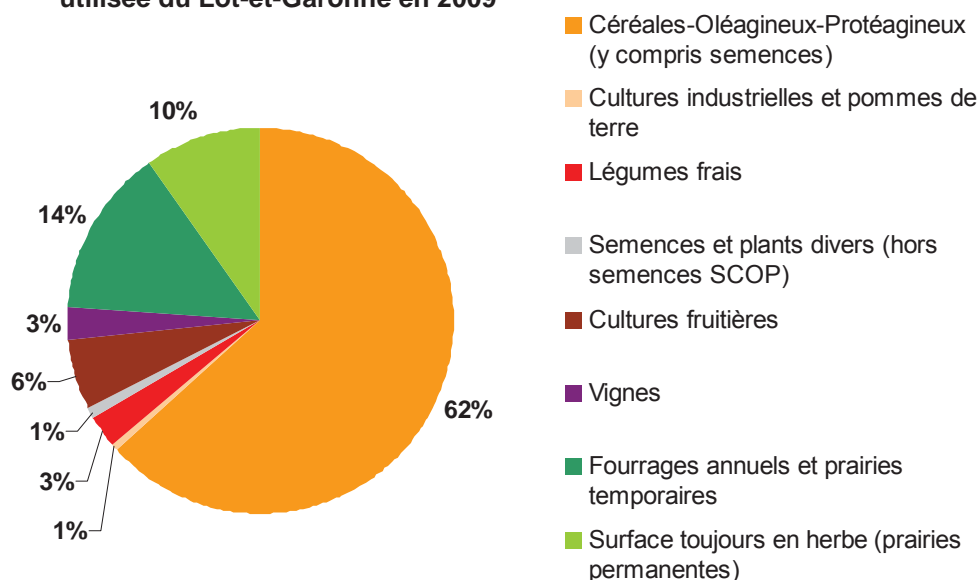


Figure 22. Répartition des différentes cultures dans la SAU du Lot-et-Garonne en 2009

Source : Statistique agricole annuelle

- Les céréales, oléagineux et protéagineux occupent une large majorité de la SAU (62%). Si des évolutions ont eu lieu selon les productions (moins de maïs sur les terres les plus difficiles à irriguer au profit du tournesol par exemple), la surface consacrée à ces cultures reste stable. De la même manière, les surfaces en légumes frais, semences et cultures fruitières se maintiennent globalement.
- Les cultures industrielles et les pommes de terres occupent une surface modeste mais complémentaire aux grandes cultures. Elle est en légère régression depuis 2000.
- Concernant les surfaces consacrées à l'élevage, les surfaces perdues en prairies permanentes ont été remplacées par des prairies temporaires et des surfaces fourragères. Elles occupent un quart de la SAU départementale.
- Enfin, la viticulture, après une augmentation des surfaces jusqu'en 2005, a été marquée par la crise et la campagne d'arrachage qui a suivi.

1.2. ...SOUMIS A UN CONTEXTE EUROPEEN ET NATIONAL EN EVOLUTION

❖ La Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la pêche (LMAP)

Adoptée en juillet 2010, cette loi s'inscrit dans une stratégie globale pour le territoire français. Elle sera, au niveau national, prolongée par des plans de développement des filières laitière, de l'élevage, des fruits et légumes, et des grandes cultures. Au niveau communautaire, elle trace la vision de la France pour la Pac de demain, celle d'une agriculture performante et durable sur des marchés régulés.

Les orientations qui impactent l'agriculture de Lot-et-Garonne sont les suivantes :

▶ **Développer une politique publique de l'alimentation**

Objectif : garantir au consommateur une alimentation sûre et de qualité

Les nouveautés : La mise en place d'un programme national de l'alimentation, l'obligation de respecter les règles nutritionnelles en restauration collective (scolaire, hôpitaux...), la création d'un observatoire de l'alimentation et l'obligation d'indiquer le pays d'origine sur les étiquettes des produits alimentaires.



▶ **Renforcer la compétitivité de l'agriculture**

Objectif : garantir aux agriculteurs leur revenu et les faire gagner en compétitivité

Les nouveautés :

- la contractualisation entre producteurs et acheteurs est encouragée et obligatoire pour les secteurs laitiers (depuis le 1^{er} avril 2011) et des fruits et légumes (depuis le 1^{er} mars 2011) ;
- le rôle des organisations de producteurs et des interprofessions est renforcé.
- l'observatoire de la formation des prix et des marges est élargi ;
- la mise en place d'une taxe additionnelle pour les distributeurs qui ne modèreront pas leurs marges lors des crises dans le secteur des fruits et légumes ;
- la création d'un fonds national de gestion des risques en agriculture afin d'accroître la couverture des risques liés aux aléas climatiques, phytosanitaires, sanitaires et environnementaux.

▶ **Inscrire l'agriculture dans un développement durable des territoires**

Objectif : réduire de moitié la perte de surfaces agricoles d'ici 2020

Les nouveautés : la création d'un observatoire de la consommation des terres agricoles et de des commissions départementales, la création d'une taxe sur les plus values dégagées par la vente des terrains agricoles devenus constructibles, et l'obligation de créer un plan régional de l'agriculture durable.

❖ Vers la nouvelle Politique Agricole Commune (Pac)

Mise en place depuis 1962, la Pac a connue de nombreuses évolutions. Afin de garantir une agriculture européenne compétitive et plus respectueuse de l'environnement, elle fait l'objet d'une nouvelle réforme à partir de 2013. Même si la nouvelle Pac est toujours en débat, les ministres de l'agriculture se sont cependant déjà orientés vers les modifications suivantes en 2008 :

- la suppression des jachères obligatoires,
- l'augmentation progressive des quotas laitiers avant leur disparition en 2015,
- le renforcement des aides aux secteurs rencontrant des problèmes spécifiques,
- un financement supplémentaire pour les 12 nouveaux états membres,
- une répartition du budget plus favorable au développement durable,
- une simplification du principe de conditionnalité.

► Les objectifs de la future Pac

Objectif n° 1: Une production alimentaire viable :

- contribuer au revenu agricole et limiter ses variations,
- améliorer la compétitivité du secteur agricole et l'apport de valeur ajoutée dans la chaîne alimentaire.

Objectif n° 2: Une gestion durable des ressources naturelles et des mesures en faveur du climat :

- garantir la mise en oeuvre de pratiques de production durables,
- favoriser la croissance écologique par l'innovation,
- poursuivre les actions d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements.

Objectif n° 3: Un développement territorial équilibré :

- soutenir l'emploi rural et préserver le tissu social dans les zones rurales,
- améliorer les conditions économiques des zones rurales et promouvoir la diversification,
- permettre la diversité structurelle dans les systèmes agricoles, améliorer les conditions d'exploitation des petites structures et développer les marchés locaux.

Source : COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS, *La PAC à l'horizon 2020: Alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir, 2010.*

De nombreuses incertitudes persistent quant à la réforme de la Pac après 2013. Elle devrait avoir des conséquences importantes pour les agriculteurs lot-et-garonnais.

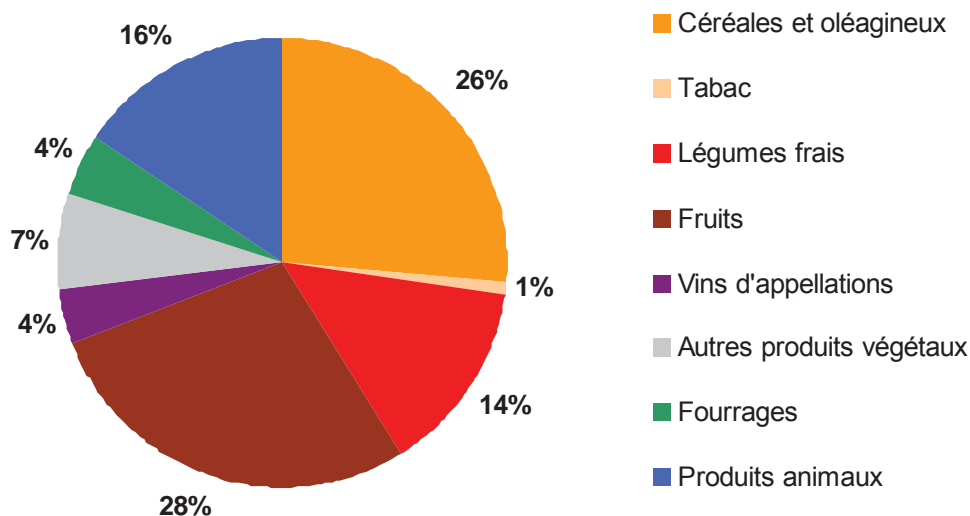
1.3. DES PRODUCTIONS BIEN VALORISÉES

Tableau n°12. La valeur de la production agricole en 2010 (hors subventions)

VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE (en millions d'euros) hors subventions	Lot-et-Garonne	Aquitaine	Part du Lot-et-Garonne dans la valeur de la production d'Aquitaine
Produits végétaux	607,8	3356,7	18%
Céréales	149,7	695	22%
<i>dont blé tendre</i>	69,9	101,3	69%
<i>dont maïs</i>	64,2	554,1	12%
Oléagineux	39,8	69,3	57%
Tabac	5,9	12,1	49%
Fourrages	32,2	221,1	15%
Légumes frais	101	217,2	47%
Fruits	200,2	341,6	59%
Vins d'appellations	28,8	1553,1	2%
Autres produits végétaux	50,1	247,6	20%
<i>dont semences</i>	31	-	-
Produits animaux	111,6	1275,3	9%
Viande bovine	25,9	368,4	7%
Porcins	7,2	64,4	11%
Ovins	4	45,2	9%
Volailles et œufs	36,2	456,7	8%
Laits et produits laitiers	31,5	288,5	11%
Autres produits animaux (palmipèdes, etc...)	37,1	336,2	11%
Production totale (hors services)	719,4	4632,1	16%

Source: AGRESTE compte de l'agriculture - résultats provisoires 2010

Répartition de la valeur de la production agricole du Lot-et-Garonne en 2009



- ▶ Avec ses 719,4 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010, l'agriculture tient une place importante dans l'économie départementale. A titre de comparaison, l'industrie agro-alimentaire réalise 700 millions d'euros de chiffre d'affaires dans le département (source CCI).
- ▶ **Les productions végétales** représentent 84% de la valeur de l'agriculture du département :

 - les fruits et légumes occupent 9% de la SAU mais assurent 42% de la valeur de la production départementale. Ces productions dégagent de fortes valeurs ajoutées et ont un rôle majeur dans l'économie agricole du Lot-et-Garonne et de l'Aquitaine : 59% des fruits et 49% des légumes aquitains (en valeur) sont produits en Lot-et-Garonne pour 300 millions d'euros de chiffre d'affaires ;
 - les céréales et oléagineux assurent un quart du chiffre d'affaires de l'agriculture lot-et-garonnaise. Si la production de maïs en Lot-et-Garonne reste peu importante dans la production régionale, le blé tendre en revanche représente près de 70% de la production de l'Aquitaine. De même, le département produit plus de la moitié des oléagineux de l'Aquitaine en valeur ;
 - le tabac aquitain, produit pour moitié en Lot-et-Garonne représente encore 12,1 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'Aquitaine ;
 - enfin les vins d'appellations ont un poids économique de près de 30 millions d'euros en Lot-et-Garonne, mais cela reste faible par rapport à la valeur du vin de Gironde qui assure à lui seul plus de 90% du chiffre d'affaires aquitain (un peu plus de 1,5 milliards d'euros).
- ▶ **Les productions animales** représentent une moindre part dans la valeur de l'agriculture du département. L'élevage avicole (volailles, œufs et palmipèdes à foie gras) tient une place non négligeable. Viennent ensuite le lait et les produits laitiers et la viande bovine.

1.4. LA SITUATION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Données CER France : l'échantillon est celui des 3 000 exploitations adhérentes au CER France Lot-et-Garonne, soit 65 % des exploitations professionnelles.

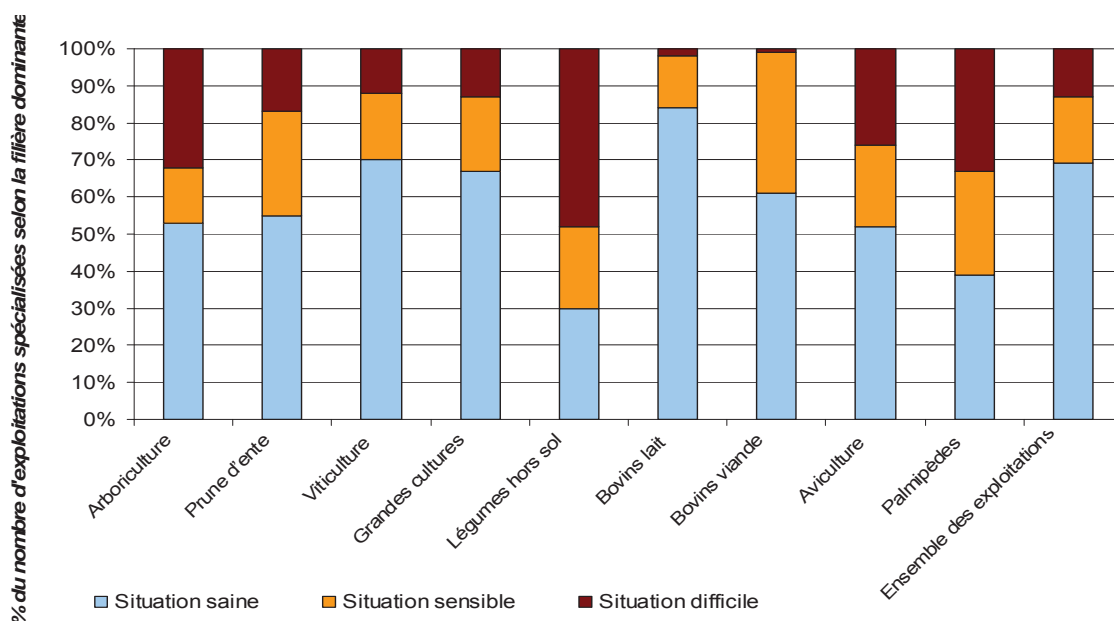


Figure 23. Répartition de la situation économique des exploitations selon leur filière dominante en 2009

Source : CER France

Entre 2007 et 2009, la baisse des résultats moyens d'exploitation a entraîné une dégradation de la situation financière. En 2009, 69 % des exploitations sont en situation saine (moins 3 % par rapport à 2007), 18 % en situation sensible (+ 3 %) et 13 % en situation difficile.

La situation en 2009 est cependant différente selon la filière dominante (filiale représentant 80% du chiffre d'affaires). Les exploitations spécialisées en légumes hors sol et palmipèdes ont globalement plus de difficultés. Au contraire, très peu des exploitations spécialisées dans l'élevage bovin (lait ou viande) sont en situation difficile.

1.5. LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE QUALITE ET D'ORIGINE (SIQO) EN LOT-ET-GARONNE



Le Label Rouge

Reconnu dès 1960, le Label Rouge est le plus ancien des signes officiels de qualité. Les produits sous Label Rouge se différencient par rapport aux produits courants similaires tant sur le plan gustatif que sur l'image qu'ils véhiculent et sont directement perceptibles par le consommateur final.

Le Label Rouge est détenu par une structure collective, appelée ODG (Organisme de Défense et de Gestion) qui rassemble l'ensemble des opérateurs concernés. L'organisation et la structuration de l'ODG fait l'objet d'une reconnaissance par l'Inao.

L'ODG a notamment en charge l'élaboration du Cahier des Charges, qui devra être reconnu par l'Inao, puis faire l'objet d'une homologation par arrêté interministériel. La certification repose sur la mise en œuvre très stricte de ce cahier des charges.



L'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et l'AOP (Appellation d'Origine Protégée)

L'AOC désigne un produit originaire d'une région ou d'une aire d'appellation déterminée dont la qualité ou les caractères sont dus essentiellement à ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir qui s'exprime par le savoir-faire des hommes.

L'AOP est l'équivalent européen de l'AOC pour tous les produits autres que le vin.



L'IGP (Indication Géographique Protégée)

L'Indication Géographique Protégée établit un lien géographique entre un produit et une région. Elle désigne un produit originaire d'une région, dont une qualité déterminée, la réputation ou une autre caractéristique peut être attribuée à cette origine géographique et dont la production et/ou la transformation et/ou l'élaboration ont lieu dans l'aire géographique délimitée.

De nombreux SIQO sont présents en Lot-et-Garonne :



- les labels rouges ne sont pas spécifiques à une zone géographique. Les productions lot-et-garonnaises peuvent donc obtenir l'un des 470 labels rouges disponibles. Cependant la fraise lot-et-garonnaise s'est distinguée en obtenant un label rouge pour trois variétés.
- 4 appellations viticoles sont reconnues par une AOP, ainsi que le Floc de Gascogne. 6 appellations viticoles sont des IGP. A cela s'ajoute l'Armagnac qui a obtenu l'AOC au niveau français.
- Deux IGP sont présentes pour l'agneau, une pour le bœuf et 3 pour les volailles. Le Lot-et-Garonne valorise également le canard à foie gras et la production porcine par deux IGP du Sud-Ouest.
- Enfin les fruits et légumes se distinguent évidemment par le pruneau d'Agen. Les IGP Melon du Quercy, Asperge des sables des Landes et l'AOP Noix du Périgord s'étendent également en partie sur le département.

Tableau n°13. Les AOP, AOC et IGP présentes en Lot-et-Garonne

SIQO français	SIQO européen	Nom du SIQO
Produits viticoles		
AOC	AOP	Buzet (blanc, rosé et rouge)
AOC	AOP	Côtes de Duras (blanc, blanc sec, rosé et rouge)
AOC	AOP	Côtes du Brulhois (rosé et rouge)
AOC	AOP	Côtes du Marmandais (blanc, rosé et rouge)
	IGP	Agenais (blanc, rosé et rouge)
	IGP	Comté Tolosan (blanc, rosé et rouge)
	IGP	Côtes de Gascogne (blanc, rosé et rouge)
	IGP	Côtes du Condomois (blanc, rosé et rouge)
	IGP	Lot-et-Garonne (blanc, rosé et rouge)
	IGP	Thézac-Perricard (blanc, rosé et rouge)
AOC		Armagnac (Armagnac, Armagnac-Ténarèze, Bas Armagnac, Blanche Armagnac, Haut-Armagnac)
AOC	AOP	Floc de Gascogne (blanc et rosé)
Produits de l'élevage		
	IGP	Agneau du Périgord
	IGP	Agneau du Quercy
	IGP	Canard à foie gras du Sud-Ouest
	IGP	Jambon de Bayonne
	IGP	Bœuf de Bazas
	IGP	Volailles de Gascogne
	IGP	Volailles des Landes
	IGP	Volailles du Gers
Fruits et légumes		
	IGP	Pruneau d'Agen
	IGP	Melon du Quercy
AOC	AOP	Noix du Périgord
	IGP	Asperge des sables des Landes

Source : INAO

- ➔ De part sa position au cœur de plusieurs régions agricoles du Sud-Ouest (Landes, Périgord, Quercy, Gascogne...), le Lot-et-Garonne a la chance de bénéficier de nombreux signes d'origines. Cependant, les producteurs du département ont su également se distinguer par des produits spécifiques comme les appellations viticoles, le label rouge pour la fraise et bien sûr le traditionnel pruneau d'Agen.

❖ **Une certification spécifique : Agriconfiance®**

Cette certification est née en 1992 de la volonté des entreprises coopératives d'engager une démarche commune de management de la qualité de la production agricole dans le respect de l'environnement, fondée sur des normes nationales et internationales et garantie par des organismes certificateurs indépendants.

La signature Agriconfiance® engage tous les intervenants de la chaîne de production et permet de répondre aux exigences de transparence, de sécurité des aliments et de respect de l'environnement des consommateurs.

En 2011, 120 entreprises coopératives ont cette certification ce qui représentent 30 000 agriculteurs français.



La certification agriculture biologique est traitée dans la partie 7 de ce chapitre.

1.6. LES COOPERATIVES D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE (CUMA)

Des solutions collectives permettent d'alléger les charges des exploitations. Ainsi, le recours aux Cuma s'est bien développé en Lot-et-Garonne. En 2011, 140 Cuma sont actives et regroupent 4 200 agriculteurs adhérents. Elles investissent pour 3 millions d'euros par an en moyenne.

Les Cuma sont particulièrement actives dans le secteur de l'élevage qui nécessite l'utilisation de matériel lourd à des saisons très ciblées (foin, ensilage, épandage de fumier...). Par ailleurs, la part de matériel détenu en Cuma est importante en viticulture (machine à vendanger) et tomates industries (mécanisation de la plantation à la récolte).

Les Cuma s'impliquent également dans le domaine environnemental en investissant dans des matériels et équipements qui favorisent la préservation de l'environnement (matériel relatif à la biomasse et à l'entretien de l'espace).

L'organisation des agriculteurs en Cuma permet de maîtriser les charges de matériel sur les exploitations tout en bénéficiant de matériels performants et diminuant la pénibilité du travail.

1.7. DES OPERATEURS AGRICOLES DYNAMIQUES

De nombreux organismes, coopératives, associations sont présents selon les filières. Par leurs activités, ils permettent l'organisation, l'innovation et la représentation des filières. Ils sont évoqués de manière non exhaustive dans les fiches filières qui leur correspondent (pages suivantes).

Le Société Coopérative Agricole Terres du Sud a un rôle transversal pour les filières et représente avec ses filiales environ **437 millions d'euros de chiffre d'affaires, 11 000 adhérents et 1 195 salariés.**

Le Groupe Terres du Sud est organisé en trois pôles :

- ▶ **Le pôle végétal** : 52,4% du chiffre d'affaires du Groupe. Collecte, stockage, transformation, commercialisation, semences : 570 salariés (Sud Légumes, Cave des 7 Monts, Castemaïs, Epi de Gascogne, Alcor, Sud Agro, Sofertis, Sudagro,...).
- ▶ **Le pôle animal** : 34,1% du chiffre d'affaires du Groupe. Alimentation animale, activité ponte et matériel d'élevage, volailles, palmipèdes : 304 salariés (Terres du sud Aliments, Chamberlanne, Sud Elevage, Sud Ouest Volailles, Sud Production, Palmigord, Foie gras St Laurent, Terres du Sud Foie Gras, Expalliance, Tradisud).
- ▶ **Le pôle distribution** : 13,5% du chiffre d'affaires du groupe. 51 points de vente, (Gamm Vert, Terres du Sud, Delta Sud, Rabot, Lisavert) : 321 salariés.

Département de polyculture, le Lot-et-Garonne se distingue par sa production de fruits et légumes et la diversité des autres cultures pratiquées (blé, maïs, semences, cultures industrielles, tabac). L'aviculture et la viticulture représentent également un chiffre d'affaires important.

Avec 720 millions d'euros de chiffre d'affaires et 284 300 ha de surface, l'agriculture joue un rôle essentiel dans l'économie départementale.

De nombreux signes de qualité ont su se développer qu'ils soient ou non spécifiques au Lot-et-Garonne et contribuent à la réussite des productions, ils représentent d'ailleurs 66% de la valeur de la production agricole lot-et-garonnaise. Ce sont 38% des exploitations qui ont des productions sous signes de qualité en 2010.

De la même manière, les Cuma sont une autre forme de mutualisation en agriculture et tiennent aujourd'hui une place importante pour l'activité agricole.

2. Les fruits et légumes

❖ La situation régionale

La production légumière d'Aquitaine occupe le 2^{ème} rang national et la production fruitière le 3^{ème} rang. Si la pomme domine nettement la production fruitière en tonnage, le pruneau est le plus important en terme de chiffre d'affaires. De même parmi les légumes, le maïs doux et la carotte sont dominants en volume, mais la tomate et la fraise l'emportent en chiffre d'affaires. Le Lot-et-Garonne est toujours prépondérant tant pour les fruits que pour les légumes.

Une partie croissante de la production est sous Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO) : pruneau d'Agen, fraises Gariguettes et Ciflorette, kiwi de l'Adour, etc...

❖ L'organisation générale de l'aval des filières fruits et légumes en Aquitaine

Le regroupement de la production et le conditionnement sont d'abord assurés par les Organisations de Producteurs, coordonnées par l'Association des Producteurs de Fruits et Légumes du Sud-Ouest (APFElso).

Les produits sont ensuite dirigés vers la vente en frais ou vers la transformation (le partage est très variable selon les produits). L'Aquitaine compte 33 entreprises de transformation de fruits et légumes de plus de 20 salariés dont 70% se trouvent en Lot-et-Garonne pour 51% des salariés correspondants. Ce sont à la fois de grands groupes coopératifs spécialisés (France-Prune) et des implantations locales de grands groupes français ou mondiaux.

La mise en place de la contractualisation en 2011 (voir encadré) aura un impact fort sur ce secteur qui est pour l'instant difficile à évaluer.

Les modalités de la contractualisation pour les fruits et légumes

L'acheteur, qu'il s'agisse d'une organisation de producteurs, d'un expéditeur, d'un grossiste, d'un distributeur ou d'un détaillant, a l'obligation de proposer un contrat pour une durée de 3 ans au producteur, au plus tard le 1er mars 2011.

Le contrat doit obligatoirement mentionner :

- **les volumes et les caractéristiques des fruits et légumes** fournis. Il devra préciser les marges de variation à la hausse ou à la baisse et il pourra tenir compte de la saisonnalité de la production,
- **les modalités de collecte et de livraison des produits,**
- **les modalités de détermination du prix** en précisant les indicateurs choisis,
- **les modalités de facturation et de paiement,**
- **les modalités de révision du contrat,**
- **les modalités de résiliation** avec une durée de préavis qui ne peut être inférieure à 4 mois.

❖ Les tendances d'évolution des productions en fruits et légumes

- ▶ Les producteurs se regroupent pour atteindre une taille critique face aux enjeux des nouveaux circuits de commercialisation et des contraintes réglementaires.
- ▶ Les produits se diversifient par la haute qualité (et le bio) ou/et l'exploitation de nouvelles variétés. De nouveaux fruits et légumes se développent avec des exigences en terme de garantie (sanitaire, d'origine, etc.).
- ▶ La concentration des grossistes et expéditeurs se poursuit pour pouvoir répondre aux exigences des grands donneurs d'ordre.

- La commercialisation complémentaire et directe (AMAP, Vente à la ferme, etc...) se développe.
- La vente de proximité est davantage reconnue, soit par des indépendants (détaillants, forains, etc.) soit par de nouveaux formats de magasins liés à la grande distribution.

Les premières tendances du recensement agricole 2010 confirment la spécialisation fruits et légumes (6^{ème} département français).

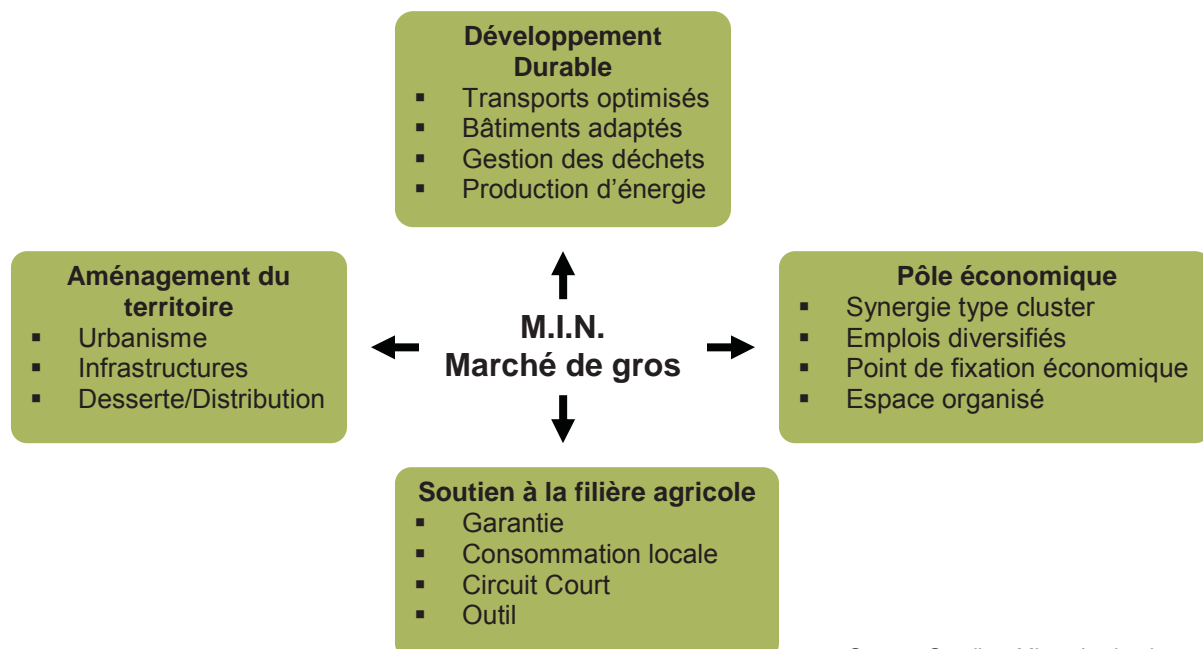
❖ L'importance du M.I.N. d'Agen-Boé pour la production lot-et-garonnaise

Le M.I.N. (Marché d'Intérêt National) est un service public qui participe à l'organisation de la distribution des produits alimentaires frais au niveau régional. Il est au service de la production locale et du commerce indépendant. Créé il y a près de 50 ans, le M.I.N. d'Agen-Boé accueille historiquement une très forte activité liée aux fruits et légumes frais.

L'ensemble du M.I.N. concentre 55 entreprises (fin 2010) et emploie près de 500 personnes dont plus de 420 permanents, avec un chiffre d'affaires fin 2009 de 205 millions d'€, dont 127,7 millions d'€ pour les fruits et légumes (soit 62% du CA) et 151.266 tonnes traitées.

En terme de chiffre d'affaires, le M.I.N. d'Agen représente le 5^{ème} pôle économique réalisé sur le département du Lot-et-Garonne et traite la moitié de la production de fruits et légumes du département, hors industrie (analyse Préfecture du Lot-et-Garonne – décembre 2010).

Au-delà de la mise en relation entre producteurs et acheteurs, les M.I.N. participent à la concurrence et la liberté de commerce, la défense et la sécurité des consommateurs, l'aménagement du territoire et la logistique urbaine le maintien des ceintures vertes, la promotion de la consommation locale de produits locaux et les circuits courts... Les dimensions du M.I.N. sont multiples et sont décrites dans le schéma suivant issu de l'étude sur la modernisation du M.I.N. d'Agen Boé.



Source: Syndicat Mixte du site du MIN d'Agen-Boé

Figure 24. Les 4 dimensions d'un MIN

Cependant, le rôle des M.I.N. tend à s'affaiblir, pris en tenaille entre une organisation de mise sur le marché contournant les M.I.N. (la grande distribution, les cash) et des opportunités de plus en plus nombreuses de vente directe (*Vente à la ferme, Amap, ...*).

Face à ces difficultés et aux faiblesses internes au M.I.N. d'Agen-Boé, un programme de modernisation est en cours d'étude. Globalement il s'agit d'améliorer la structuration du site, de renforcer son attractivité et de développer des outils de marketing et de communication pour améliorer la visibilité de l'offre du M.I.N.

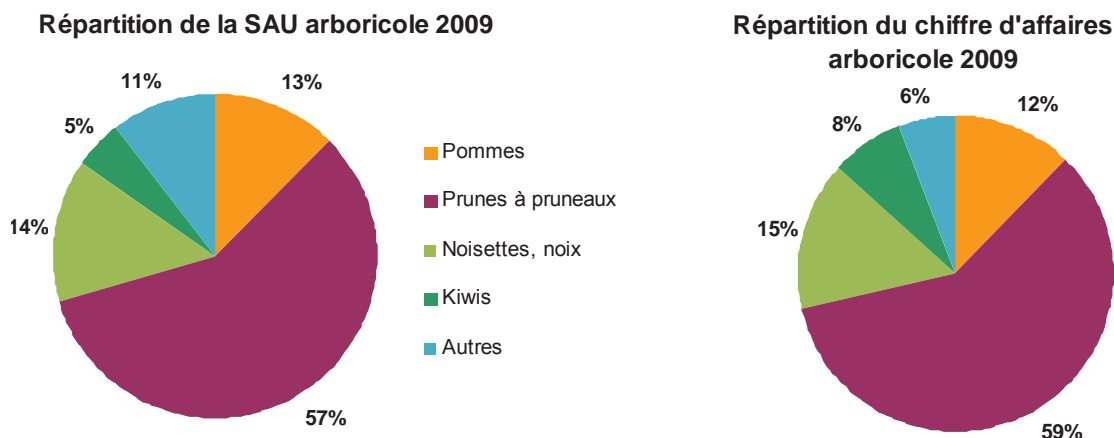
A noter que la contractualisation obligatoire depuis le 1 mars 2011 pour les fruits et légumes a fait l'objet d'un aménagement dans le cadre des M.I.N. : la durée du contrat d'achat des fruits et légumes sur un M.I.N. pourra être inférieure à un an (au lieu de 3 ans).

❖ Le rôle de la structure Agriabris

Depuis 1995, la société Agriabris a été mise en place. Le principe est le suivant : l'agriculteur, par un système de location-vente, passe un contrat avec une structure indépendante (Agriabris) lui permettant d'acquérir, sans réaliser une avance de trésorerie importante, un outil de travail lui assurant la pérennité de ses cultures.

Ce système a été essentiel pour les producteurs de fruits et légumes qui ont pu ainsi réaliser des investissements nécessaires à leur activité.

2.1. L'ARBORICULTURE



► Les surfaces de production « arboriculture » sont de 15 300 ha en 2009. Elles assurent 6% de la SAU départementale et 28% du chiffre d'affaires de l'agriculture.

► Depuis 2000, on constate :

- une augmentation des surfaces en fruits à coques de 1 226 ha et du verger prune d'ente de 955 ha,
- une forte diminution de 1 868 ha des vergers de pêche, cerise, abricot, poire,
- une stabilité des surfaces en pommiers,
- soit au total une progression des surfaces de production « arboriculture » de 420 ha,
- et une progression du chiffre d'affaires des surfaces de production « arboriculture » de 20% depuis 2000.

► La production dominante est la prune d'ente avec 57% de la SAU arboricole et 59% du chiffre d'affaires en 2009. Viennent ensuite les fruits à coque 14% de chiffre d'affaires les pommes 13%. Les autres espèces arboricoles sont marginales avec 11% de la SAU et 6% de chiffre d'affaires. Le kiwi occupe 5% mais 8% du chiffre d'affaires.

► Les fruits frais, pêches et nectarines (237 ha) et poires (308 ha) comme la cerise ou le raisin de table complètent la gamme de certains producteurs.



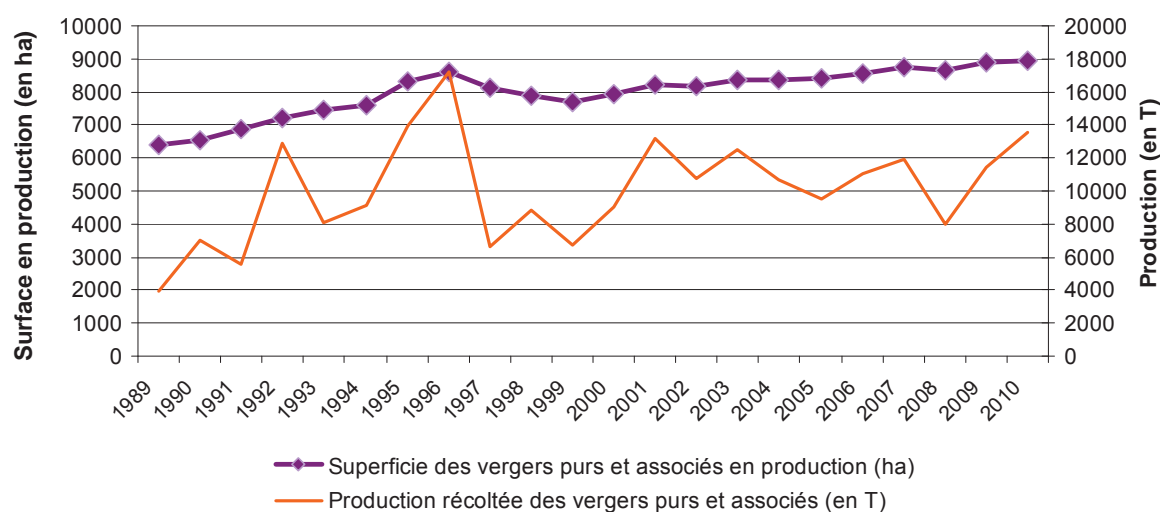
La filière PRUNE d'ENTE

Chiffres clés

Production moyenne sur 5 ans			Consommation moyenne	
Californie	150 000 t	61 %	USA	37 %
Chili	25 000 t	10 %	UE	34 %
Argentine	15 000 t	6 %	Asie	12 %
France	50 000 t	20 %	Autres	17 %
Sud-ouest	47 000 t	94 % de la production nationale	Monde	246 300 T
<i>Dont Lot-et-Garonne</i>	35 000 t	70 % de la production nationale		

→ 1 130 exploitations cultivent des prunes d'Ente en Lot-et-Garonne ce qui représente 8 950 ha de vergers, soit environ 8 ha par exploitation en 2010.

→ La production annuelle se situe autour de 11 000 T en moyenne depuis 2000 en Lot-et-Garonne.



Source : Agreste, statistique agricole annuelle

Figure 25. Evolution des surfaces et de la production des vergers de prunes à pruneaux entre 1989 et 2010 en Lot-et-Garonne

→ Depuis l'an 2000, la surface en production a progressé d'environ 13 % (+ 1000 ha entre 2000 et 2010).

→ Les pruniculteurs sont plus jeunes que l'ensemble des agriculteurs : 14,1 % de plus de 60 ans contre 24,2 % pour l'ensemble.

→ La production française de pruneaux représente un chiffre d'affaires de 219 M€ dont 173 M€ pour le département.

→ Les organisations de producteurs regroupent 99,8 % de la production française de pruneaux et le Lot et Garonne regroupe 82 % des entreprises de transformation.

→ La main d'œuvre directe de l'ensemble de la filière est de presque 7 000 emplois.

→ Depuis 2002, la production lot-et-garonnaise a obtenu la reconnaissance nominative par l'intermédiaire de l'IGP (identification géographique protégée) et 95 % de la production se trouve dans le champ de l'IGP Pruneau d'Agen.

Contexte

Le pruneau est la production emblématique du Lot-et-Garonne. Fruit séché issu de la prune d'Ente (3 kg de prunes pour 1 kg de pruneaux), il joue un grand rôle dans l'équilibre économique des 1 130 exploitations qui en produisent.

La filière pruneau a su très tôt s'organiser pour défendre ses intérêts, le Bureau Interprofessionnel du Pruneau (BIP) a été créé en 1963.

Composé des représentants des producteurs et des transformateurs privés et coopératifs, le BIP représente la filière auprès des pouvoirs publics et de l'Union Européenne, assure le développement de l'image et de la notoriété du pruneau. Il conduit également les recherches techniques appliquées.

L'obtention de l'IGP Pruneau d'Agen permet de distinguer la production lot-et-garonnaise et de valoriser les produits à un prix un peu plus élevé que la concurrence.

Problématique

La production française de pruneaux souffre d'un déficit de compétitivité élevé par rapport à la concurrence (Chili, Californie, Argentine). Ce manque de compétitivité est dû à de nombreux facteurs :

- manque de productivité dû aux vieillissements des vergers,
- poids des charges sociales, fiscales et de législation environnementale,
- coût très élevé de séchage des prunes,
- contraintes climatiques,
- pratiques culturales qualitatives,
- faible dimension des structures d'exploitations.

(Source : BIP et Comité économique du Pruneau)

Le verger lot-et-garonnais fonctionne depuis longtemps grâce aux aides de l'Europe. La réforme de la PAC (2013) change cette situation et devrait supprimer le soutien de l'Europe spécifique aux pruniculteurs.

L'incertitude des producteurs concernant l'avenir de la PAC conduit à un manque de renouvellement du verger.

C'est pourquoi l'interprofession a lancé un Plan de Reconquête de la Compétitivité (voir encadré) en juillet 2011 afin de rétablir une situation économique viable en l'absence d'aides spécifiques.

Le Plan de Reconquête pour la Compétitivité (en 3 axes)

Le verger

Objectif : doubler la productivité du verger d'ici à 2020

Le verger, âgé de 28 ans en moyenne en 2011 et conduit en basse densité, doit être rajeuni de manière accélérée en remplaçant les vieux vergers par des plantations à haute densité et en raisonnant l'irrigation. La qualité des fruits sera maintenue voire améliorée ainsi que la prise en compte de l'environnement.

Le séchage

Objectif : réduire le coût de séchage de moitié d'ici à 2020

Globalement, il est envisagé de concentrer les stations de séchages : cela permettrait de réduire le poids des amortissements, de faciliter le respect des normes environnementales et de créer des emplois permanents pour l'encadrement des équipes de séchage.

La consommation d'énergie doit également être réduite par une bonne isolation, l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire et biomasse) ou d'autres nouvelles technologies.

D'autres solutions sont à l'étude comme la possibilité de stocker au froid les prunes afin d'allonger la période d'utilisation des équipements de séchage ou encore en réduisant la durée et le taux de séchage du pruneau.

La dynamique commerciale

Plusieurs idées sont à l'étude : la révision de la normalisation afin d'améliorer l'adaptation au consommateur actuel, la possibilité de transformer l'IGP en AOP, la réorganisation de la gouvernance de la filière, la mise en œuvre d'un plan collectif de relance commerciale.

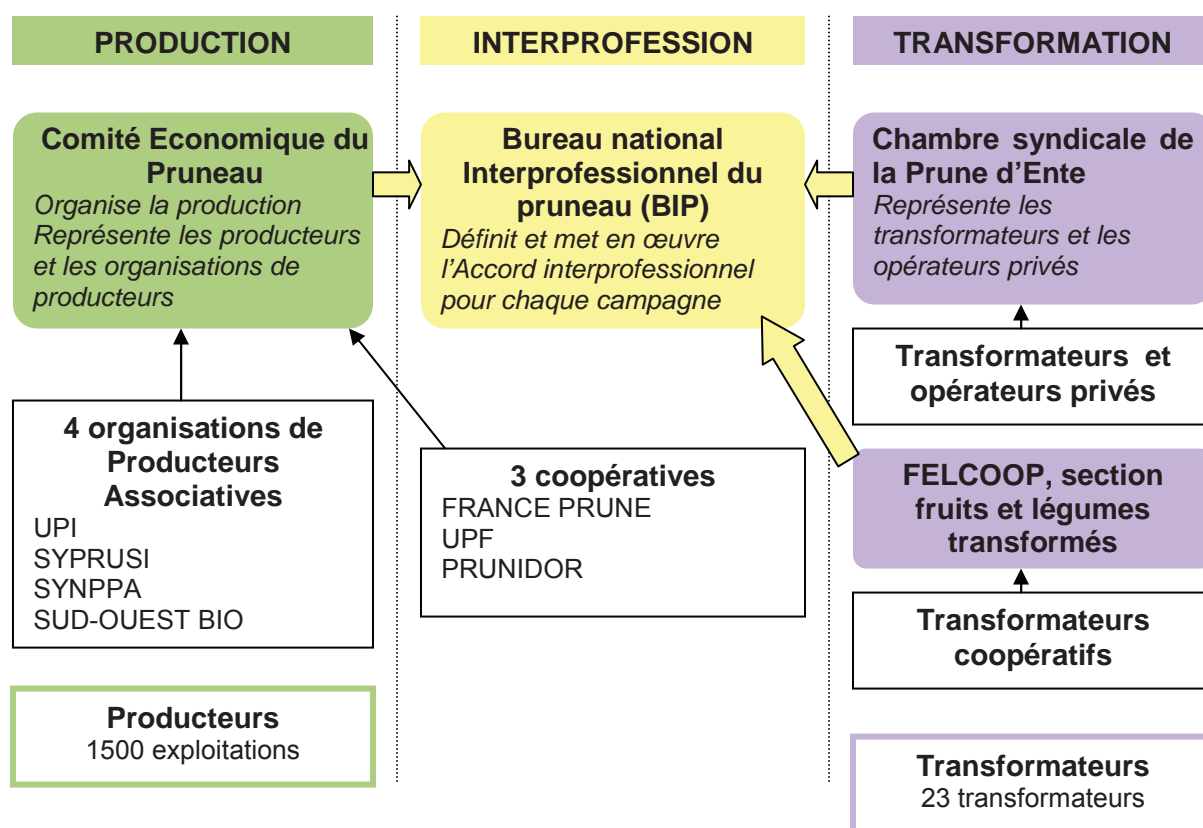
Organisation / Commercialisation

La filière pruneau dispose d'outils commerciaux performants.

Le groupe France Prune et ses filiales Goutouly et Ibres Martin assurent la vente de 65 % des volumes.

Prunidor et UPF (2 coopératives) font 20 %, les industriels privés font le complément avec 15 %.

Le pruneau a longtemps utilisé la publicité générique télévisée qui soutenait la consommation. Cette stratégie reposait sur un consensus fort mais des divergences sont apparues avec les entreprises qui ont les moyens de mettre en avant leur marque propre.



La filière prune d'Ente est une spécificité du département : le Lot-et-Garonne assure 70 % de la production nationale. Elle est confrontée à l'évolution des politiques européennes et s'efforce d'y apporter une réponse.

Un effort de modernisation du verger est en cours.

La présence locale d'outils, de savoirs-faire accumulés, l'existence de marques commerciales et l'émergence de l'IGP offrent des perspectives.



Fruits frais

La filière POMME

Chiffres clés

	Production de pommes	Surface en vergers de pommiers
Production nationale	1 700 000 t	
Production Aquitaine	197 700 t	4 171 ha
Production Lot-et-Garonne	90 200 t	1 923 ha

- Le Lot-et-Garonne produit 5,3% de la production française de pommes.
- 210 producteurs cultivent 1 923 ha de vergers de pommiers.
- La moitié des vergers fait moins de 10 ha, 40 % ont plus de 15 ans.
- Les principales variétés sont : Golden, Gala, Fuji, Braeburn et Granny Smith.

Contexte

La pomme est le fruit le plus commercialisé et le plus échangé dans le monde. C'est un produit moderne car facile à conserver, à transporter, à utiliser. La surface du verger lot-et-garonnais reste stable avec 1 908 ha en 2000 et 1 923 en 2008. Il résiste mieux que le verger français qui a perdu 500 000 t sur la même période.

Problématique

C'est une problématique de risque. La filière est confrontée en permanence :

- ▶ Au risque économique : L'année 2009 a été catastrophique au niveau des prix. Les producteurs ont perdu de 3 000 à 5 000 €/ha. La mondialisation induit la variabilité. Des outils de régularisation restent à inventer.
- ▶ Au risque climatique : Les protections anti-grêle, la lutte contre le gel, l'irrigation permettent d'assurer la bonne fin de la production.
- ▶ Au risque financier : Avec un investissement de l'ordre de 50 000 €/ha, le risque financier est considérable. Il faut optimiser chaque facteur de production, gérer au plus près chaque poste de charge, particulièrement la main d'œuvre qui représente près de 50 % du coût de production.
- ▶ Au risque sociétal : Avec les variétés actuelles, la protection phytosanitaire est lourde (tavelure). L'avenir repose sur l'apparition de variétés résistantes, ce qui implique des financements considérables en recherche développement et promotion.

Organisation

La production est commercialisée en frais : 40 % environ en coopérative, le reste par le négoce, avec seulement 3 % de vente directe.

L'offre lot-et-garonnaise est atomisée.

Il n'existe pas comme dans beaucoup d'autres filières, un leader économique qui peut tirer vers le haut, en assurant une protection en cas de campagne difficile.

La filière pomme, comme pour toutes les filières des fruits frais est soumise à une concurrence devenue mondiale. Le secteur des pommes est fragilisé malgré une tradition et la présence d'acteurs commerciaux. Sur un marché devenu mondial, le pilotage par l'aval est déterminant.

Objectifs pour la filière pomme :

- maintenir le verger autour de 2 000 ha,
- optimiser la conduite en mécanisant le maximum d'interventions,
- rechercher les variétés de demain, celles qui demanderont peu de traitements (résistants tavelure),
- réinsérer le verger dans un environnement favorable à l'activité des auxiliaires,
- rassembler la production autour d'une entité économique crédible et durable.



Fruits frais

La filière KIWI

Chiffres-clés

- En moyenne entre 2002 et 2006, la production française est de 76 000 T ce qui place la France en deuxième position des producteurs européens, derrière l'Italie (données Eurostat).
- L'Aquitaine produit 50% des kiwis français et le Lot-et-Garonne représente environ 18% de la production française.

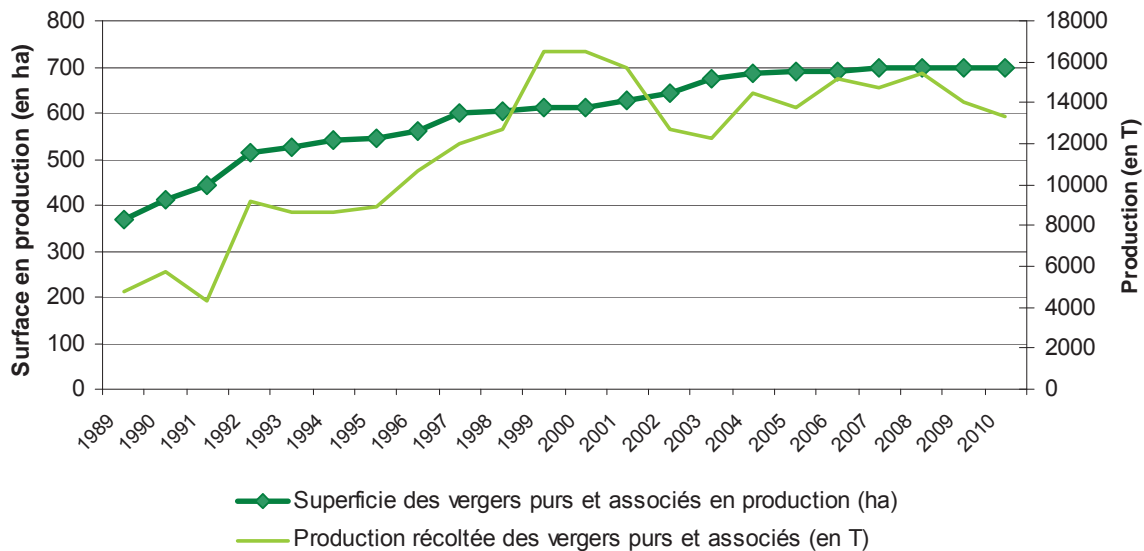


Figure 26. Evolution des surfaces et de la production des vergers de kiwi entre 1989 et 2010

Source : Agreste, statistique agricole annuelle

- La production lot-et-garonnaise est stable depuis 2000 (mais variable selon les années et les conditions climatiques) et est en moyenne de 14 300 T.
- Les vergers en production occupent 700 ha et n'ont pas connu d'augmentation depuis 2007.

Contexte

Depuis une trentaine d'années, les arboriculteurs ont également développé la production de kiwis.

Anecdotique en 1980, elle dépasse les 600 ha au RGA 2000, et atteint 700 ha en 2007.

Le Lot-et-Garonne est à cette date le premier département producteur d'Aquitaine, devant les Landes, 640 ha et les Pyrénées Atlantiques 365 ha.

La consommation du kiwi est en progression constante en France. Il est aujourd'hui au 6^{ème} rang des fruits métropolitains consommés.

Problématiques

Le risque économique est peu élevé. Le marché est porteur et les producteurs plantent.

Le risque climatique est bien couvert par la lutte antigel et la production contre la grêle.

Le risque financier est très élevé du fait du niveau de l'investissement.

Le kiwi, qui est peu sensible aux maladies ne connaît que peu de parasites, est économe en intrants, et peut être facilement converti à la production bio. Il faut cependant noter l'apparition d'une maladie bactérienne à laquelle le kiwi jaune est particulièrement sensible due à la bactérie *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA) et pour laquelle il n'existe aucun traitement autorisé à ce jour.

Enfin le climat doux et surtout peu venté du Lot-et-Garonne convient très bien à cette espèce.

Une des particularités de cette production est sa dépendance à l'apiculture : les producteurs de kiwi ont en effet besoin d'abeilles pour assurer la pollinisation, nécessaire au grossissement des kiwis.



Organisation

Contrairement au bassin de l'Adour qui dispose de deux importantes organisations de producteurs (la coopérative Scaap Kiwifruits et sa marque « Oscar » et Kiwi SIKIG S.A.), la commercialisation est très diverse, coopératives et négoce privés avec un gros producteur opérateur dans la Vallée de la Garonne.

Il existe deux signes de qualité mais le Lot-et-Garonne n'est concerné que par le label rouge Kiwi – Hayward.

La France exporte 40% de sa production, en premier lieu en Espagne. Hors saison de production, elle importe des kiwis de Nouvelle-Zélande puis d'Italie.

La filière kiwi, après une grave crise, s'est stabilisée. La climatologie de Lot-et-Garonne est adaptée et le marché est bien structuré.



Fruits à coque

La filière NOISETTE et NOIX

Chiffres clés

Production mondiale : environ 1 million de tonnes dont 90 % sont produits en Turquie.

Pays producteur de noisettes	Production	Surface	Valeur
Italie	120 000 t	-	-
Orégon (USA)	40 000 t	-	-
France	7 000 t	sur 3 300 ha	11,2 millions d'€
Lot-et-Garonne	4 550 t	sur 1 820 ha	6,2 millions d'€

Le Lot-et-Garonne est donc le premier département producteur de noisettes en France, avec plus de 40 % des plantations de noisetiers.

En 2010, en Lot-et-Garonne :

- 1 820 ha de vergers sont plantés en noisette,
- 540 ha en noix.

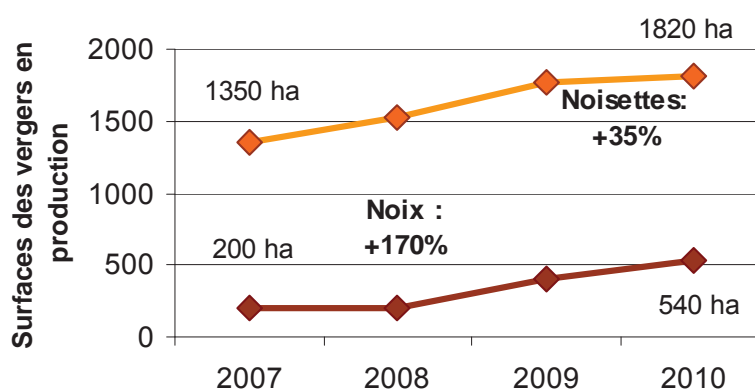


Figure 27. Evolution de la surface des vergers de noix et noisettes en production entre 2007 et 2010
Source : Agreste, statistique agricole annuelle

Contexte

En 1990, la surface en verger de noisettes était d'à peine 300 ha et de 100 ha pour les noix. Toujours en augmentation, ces surfaces ont cependant beaucoup augmenté depuis 2005 et particulièrement depuis 2007. Parallèlement le verger de noix a presque triplé entre 2007 et 2010.

Le Lot-et-Garonne occupe aujourd'hui une place prépondérante, il a doublé sa surface en 10 ans et plante plus de 100 ha chaque année pour 200 ha plantés par an au niveau national.

Par ailleurs, la production turque est en baisse car les vergers sont anciens, situés dans des zones montagneuses avec des variétés sélectionnées pour la cueillette manuelle. La production italienne est également située dans des zones peu mécanisables.

Problématique

La filière noisette doit proposer la qualité que demande le marché, à un prix compétitif, sans aides compensatoires.

Il faut pour cela :

- créer des vergers de dimension économiquement rentable (plus de 20 ha) ;
- s'assurer des ressources en eau (2 000 m³/ha/an en moyenne pour un verger de noisettes). Pour cela Unicoque a ratifié une Convention de Développement Durable Intégrant la Ressource en Eau avec le Conseil général de Lot-et-Garonne, les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture. L'objectif est d'accompagner le développement du verger de fruits à coque par la réalisation de petites retenues dites de « nouvelle génération » qui assure une utilisation économe en eau, une contribution au débit d'étiage et qui intègrent des aménagements environnementaux. Il est prévu de d'utiliser en 2030 20 millions de m³ pour l'irrigation des vergers de fruits à coque, à 80% issus de 400 retenues (en 2011 : 7,5 millions de m³ prélevés à 50% dans 150 retenues et à 50% dans les rivières) ;
- favoriser le modèle de production durable s'appuyant sur des itinéraires techniques raisonnés et responsables. On peut noter que la protection phytosanitaire ne demande qu'un petit nombre d'applications. La filière se heurtera cependant à la limitation des matières actives ;
- trouver des formules de séchage économes en énergie et privilégiant les énergies renouvelables.

Organisation

La filière française est très organisée, autour d'une seule organisation de producteurs, Unicoque basée en Lot-et-Garonne à Cancon qui rassemble 98 % de la production nationale de noisettes. Elle a développé la marque Koki et s'est engagée dans une démarche de développement durable.

Unicoque regroupe en 2011 près de 180 producteurs exploitant 3 000 ha de noisetiers et produisant 6 500 tonnes de noisettes. Son chiffre d'affaires, qui s'élève à plus de 159 M€ en 2011, fait vivre près de 1 200 personnes dans le Grand Sud-Ouest de la France.



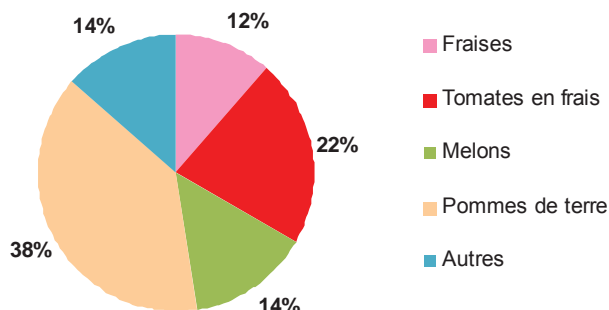
L'Association Nationale des Producteurs de Noisettes (ANPN), en collaboration avec Unicoque a lancé un programme de développement ambitieux en vue de doubler les tonnages à l'horizon 2015. En plus des jeunes vergers déjà en place qui vont entrer en production, le plan de développement proposé vise à la plantation de 1 400 ha supplémentaires en 5 ans (soit 280 ha par an) et concerne 70 producteurs actuels (accroissement de leur atelier de 10 ha chacun en moyenne) et 50 à 70 nouveaux producteurs (plantation de 10 à 15 ha supplémentaires chacun), principalement aux environs de Cancon pour limiter les coûts de logistique.

La filière des fruits à coque a acquis une réelle importance. Le Lot-et-Garonne est au cœur d'un projet de développement organisé autour de l'organisation de producteurs Unicoque. La coque est sur les rails. Là encore, la réussite est la conséquence d'une bonne structuration économique.

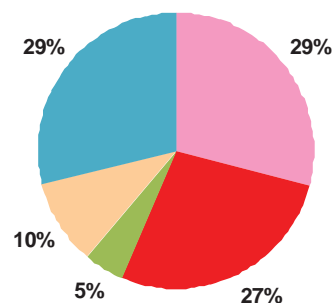
Le verger actuellement planté a un potentiel de 11 000 t. Unicoque se met en place pour être capable de traiter 20 000 t en 2020 et 30 000 t en 2030. Le verger passerait alors à 10 000 ha.

2.2. LEGUMES FRAIS

Répartition de la SAU légumes frais
2009



Répartition du chiffre d'affaires
légumes frais 2009



- Les surfaces de production « légumes frais » occupent 2% de la SAU et 23% du chiffre d'affaires. La superficie a diminué de 2 077 ha avec comme principales cultures touchées par cette baisse : la fraise -330 ha (qui s'est dirigée vers les serres et le Hors Sol), -260 ha de tomates en frais, -200 ha pour le melon.
- La fraise à elle seule représente 11% de la SAU pour 29% du chiffre d'affaires des cultures spécialisées. A l'inverse, la pomme de terre occupe 39% de la SAU pour seulement 10% du chiffre d'affaires. La tomate en frais quant à elle, représente 22% de la SAU, pour 27% du chiffre d'affaires.
- Le chiffre d'affaires des surfaces de production « légumes frais » a diminué depuis 2000 de 16%.



Fruits frais

La filière FRAISE

Chiffres clés

→ Le Lot-et-Garonne assure 23% de la production française et est ainsi le premier département producteur de fraise.

	Production
France	44 000 t
Aquitaine	18 000 t
Lot-et-Garonne	10 000 t sur 439 ha

→ La fraise représente 7% du chiffre d'affaires agricole départemental.

Les modes de production :

- 31% des surfaces sont en production hors sol (138 ha),
- 20% des surfaces sont en production hors sol chauffé (85 ha),
- 40% des surfaces sont cultivées sous abris hauts (174 ha) et près de 30% sous chenille (127 ha).

Principales variétés : La répartition de la production par variété (ci-contre) est effectuée d'après les données de l'Association Interprofessionnelle de la Fraise du Lot-et-Garonne (AIFLG) qui regroupe 81% de la production départementale de fraise. 62% de cette production bénéficie donc d'un label rouge (Gariguette, Ciflorette et Charlotte).

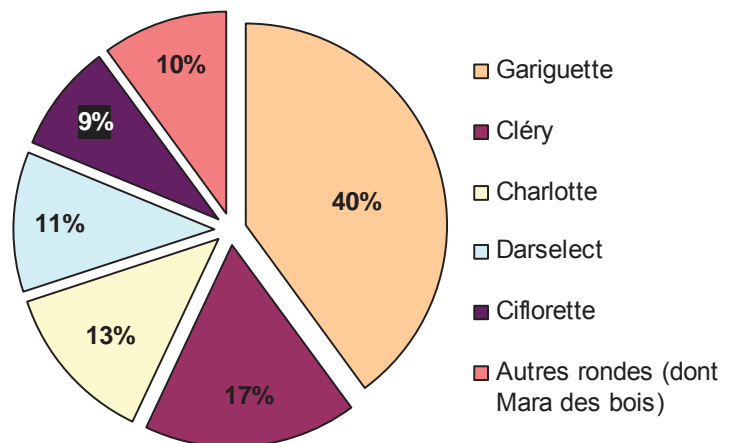


Figure 28. Profil variétal de la production lot-et-garonnaise de fraises
Source : AIFLG

Contexte

Longtemps une production discrète en Lot-et-Garonne, la fraise s'est beaucoup développée partir de 1969. En effet, le maraîchage et l'arboriculture étaient déjà bien présents et les agriculteurs ont pu facilement intégrer la fraise dans leur production.

La concurrence est devenue forte : longtemps leader européen, la France a été dépassée par ses voisins :

- Espagne : 288 000 t,
- Pologne : 200 000 t,
- Allemagne : 145 000 t,
- Royaume-Uni : 80 000 t.

En conséquence, si la production lot-et-garonnaise atteignait 25 000 t en 1985, le département ne produit plus que 10 000 t en 2010.

Problématique

La production traditionnelle de plein champ a été reconvertie en quelques années en une production extrêmement sophistiquée à base d'investissements lourds (serres, chauffage...) s'appuyant sur une recherche de pointe en physiologie et création variétale.

La filière a bénéficié de la création dans les années 1990 par le GIE Fruits et Légumes d'Aquitaine, de la société Agriabris qui a permis à un grand nombre de producteurs d'accéder à des outils de production répondant aux exigences de la culture.

Elle illustre d'une façon positive, ce que peut apporter la connaissance et l'intelligence à une filière déstabilisée par une concurrence basée sur des coûts de production très bas.

La surface a été réduite de moitié en 10 ans, mais les fraiseiculteurs restants produisent sur une période plus longue qu'avant une fraise d'excellente qualité gustative.

Organisation

La filière fraise est bien structurée autour d'une interprofession locale et d'un pôle de création variétale.

L'Association Interprofessionnelle de la Fraise du Lot-et-Garonne (AIFLG) rassemble 350 producteurs et 13 structures de commercialisation coopératives ou privées.

Dès sa création en 1998, l'AIFLG s'est fixée 3 missions :

- améliorer la qualité du produit par la mise en place de démarche qualitative commune, Pour obtenir un signe de reconnaissance vis-à-vis du consommateur, l'obtention d'un Label Rouge était indispensable et a nécessité des années de travail (2004 à 2009). Le 1^{er} Label Rouge Fraise a été créé en 2009 pour les variétés Gariguette et Ciflorette puis en 2011 pour la Charlotte ;
- animer et dynamiser le réseau d'entreprises ;
- valoriser l'image de la fraise de Lot-et-Garonne au travers d'actions de communication.

La recherche expérimentation pour cette production est menée par le Ciref qui a pour mission de répondre aux besoins de la filière en matière d'innovation variétale et le pôle fraise d'Invenio qui optimise les techniques culturales.

La filière fraise, en s'appuyant sur la recherche menée en Aquitaine, et sur des acteurs économiques reconnus permet au Lot-et-Garonne de devenir le premier acteur national devant la Dordogne. La réussite de cette production trouve sa pertinence dans une approche fondée sur une expérimentation performante, amenant l'ensemble des intervenants à se centrer sur la création de valeur ajoutée, au profit des agriculteurs. La logique d'aval a pris le pas sur la logique d'amont.

Objectifs de la filière fraise

- poursuivre la mutation vers la production hors sol,
- obtenir les variétés de 2^{ème} et 3^{ème} génération qui continueront à illustrer la stratégie qualitative de la profession,
- offrir une alternative aux serristes producteurs de tomate, dont les outils de production ne sont plus techniquement adaptés à la concurrence européenne et mondiale,
- regagner des parts de marché en ayant pour objectif de revenir en 10 ans au niveau de production des années 1980 (20 000 t).



Légumes frais

La filière TOMATE

Chiffres clés

Pays producteurs	Production	Production exportée
Espagne	1,4 millions de t	700 000 t exportées
Maroc	800 000 t	325 000 t exportées
Hollande	600 000 t	480 000 t exportées
Belgique	550 000 t	440 000 t exportées
France	550 000 t	
Aquitaine	45 000 t	
Lot-et-Garonne	35 000 t	

Les modes de production :

- 80% des surfaces sont en production hors sol
- 95% des surfaces sont sous abris.

Contexte

Le Lot-et-Garonne, avec Marmande est le berceau de la tomate d'expédition. Dès le 19^{ème} siècle, on exportait vers l'Angleterre.

Avec la mondialisation des échanges, la production s'est développée partout.

Elle s'est considérablement modernisée, et n'est plus aujourd'hui concevable que sous abri pour les raisons suivantes :

- la concurrence oblige à approvisionner le marché toute l'année,
- la gestion du climat en température et hygrométrie permet d'éviter les maladies cryptogamiques,
- la culture sur substrat permet de s'affranchir des maladies du sol,
- dans une enceinte confinée, on peut utiliser avec succès la protection biologique grâce à l'efficacité des prédateurs.



Les régions de production les plus importantes sont le Sud-est (47 %) et la Bretagne (35 %), le Sud-ouest, en baisse de 10 % depuis 2006, ne représente plus que 7 % de la production nationale.

Problématique

Après la vague des investissements des années 90, on constate une certaine stagnation. Le parc de serres vieillit, il ne correspond plus aux exigences modernes de rentabilité. Les serres sont trop basses, et gagnent à être reconverties vers la fraise hors sol.

Il faut investir dans de nouveaux outils performants, lumineux, moins consommateurs d'énergie. Il faut également investir dans les nouvelles sources d'énergie renouvelable, dont l'existence conditionne d'ailleurs les aides à l'investissement, le bois énergie notamment.

La Hollande, par exemple, renouvelle son parc de serres, et utilise la cogénération à base de gaz naturel. La tomate est désormais un sous produit de la vente d'électricité.

Organisation

Dès 1974, le Lot-et-Garonne a abandonné la vente au marché de gré à gré (directement entre le vendeur et l'acheteur) pour créer le marché au cadran (vente aux enchères) de Marmande, suivi de ceux d'Agen et de Nérac.

Dans les années 90, l'évolution de la distribution, avec l'apparition des grandes centrales d'achat a conduit à leur disparition et leur remplacement par de nouveaux outils de conditionnement et commercialisation.

On trouve désormais quelques opérateurs (Silène, Cadralbret...) et le plus important, Odelis basé à Marmande qui traite environ 55 000 tonnes provenant de Lot-et-Garonne, de Provence et du Roussillon.

Odelis fait partie des 4 principales organisations de producteurs avec Prince de Bretagne, Saveol, Océane, qui commercialisent la moitié des tonnages français.

Fruits et Légumes d'Aquitaine met en œuvre une politique de formation de dirigeants d'entreprises de production en Fruits et Légumes, qui concerne d'ailleurs toutes les productions fruitières et légumières.

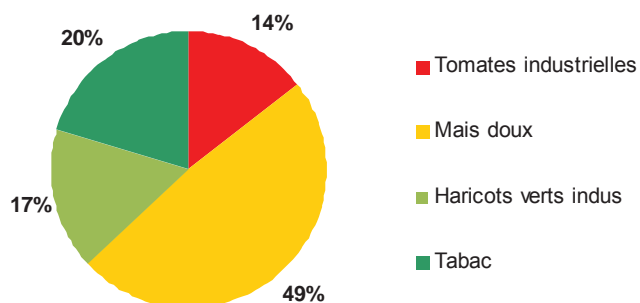
La filière tomate de frais, est enracinée dans le passé et la culture agricole Lot-et-Garonnaise. Autrefois fleuron de l'agriculture du Marmandais, cette filière est aujourd'hui en butte à un marché mondialisé.

Après une vague de construction dans les années 90, l'importance des investissements à mettre en œuvre pour réaliser de nouvelles serres préservant la compétitivité provoque la stagnation de la filière. Il s'agit d'une activité hautement capitalistique. Le coût de l'énergie rend nécessaire la mise en œuvre de techniques complexes telle la cogénération ou la recherche d'énergies de substitution.

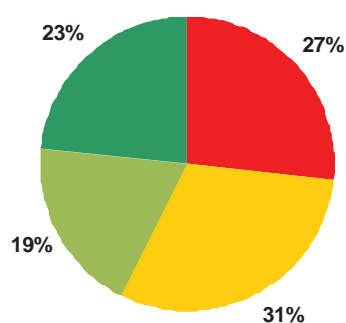
L'élaboration d'un nouveau programme d'investissements en concertation avec tous les acteurs de la filière, analogue dans ses ambitions à celui des années 1990, prenant en compte les nouvelles sources d'énergie renouvelables serait nécessaire.

2.3. CULTURES INDUSTRIELLES

Répartition de la SAU cultures industrielles 2009



Répartition du chiffre d'affaires cultures industrielles 2009



- ▶ Les systèmes de production « cultures industrielles » occupent 1% de la SAU départementale et 2% du chiffre d'affaires de l'agriculture en 2009.
- ▶ La SAU consacrée aux cultures industrielles a diminué de 1 046 ha depuis 2000, dont une perte de 830 ha en maïs doux. Ce dernier occupe 49% de la surface totale pour 31% de chiffre d'affaires en 2009.
- ▶ Les autres cultures industrielles se partagent le reste de la surface soit 51%, pour dégager 69% de chiffre d'affaires.
- ▶ Le tabac occupe en 2009 une SAU de 800 ha, et 23% du chiffre d'affaires des cultures industrielles.



La filière légumes industriels

Chiffres clés

Produits	SAU en 2000	SAU en 2009
Maïs doux	2 750	1 920
Haricot vert	600	650
Tomate	650	564

Source : Agreste

Contexte

Le Lot-et-Garonne a été longtemps le département leader du Sud-ouest en légumes de conserve.

Les vallées du Lot-et-Garonne consacraient de grandes superficies à la tomate de conserve, au haricot vert au céleri branche, etc. De nombreuses et importantes unités industrielles passaient des contrats avec les producteurs, assurant expérimentation et assistance technique. Les surfaces en haricot vert ont atteint jusqu'à 7 000 ha.

L'innovation variétale (maturité groupée) a permis la mécanisation de la récolte et bouleversé la situation. Le haricot vert est parti vers les Landes et la Gironde où on peut cultiver de grandes superficies planes, avec une ressource en eau abondante. Beaucoup d'industriels locaux, UCAVL, Bon, Larroche, Lomagenais ont été liquidés.

La production de légumes de conserve en Lot-et-Garonne s'est tout de même maintenue grâce à l'action des producteurs, désormais réunis dans une organisation de producteurs, Uniproledi.

Problématique et organisation

La coopérative Uniproledi contrôle en Lot-et-Garonne de 2 200 à 2 500 ha de cultures, dont 1 300 ha de maïs doux, 350 ha de tomates, 450 ha de haricots verts et 200 ha de petits pois. Cette coopérative est polyvalente et assure le suivi technique, fournit les semences et plants et peut réaliser les principales opérations (semis, plantation, récolte). Uniproledi cherche à conforter les outils industriels existants car ils garantissent la pérennité de la production.

Les vellétés des industriels de délocaliser la production vers les pays de l'Est se sont très vite calmées, lorsqu'ils se sont aperçus des garanties apportées par le Sud-ouest : climat, irrigation, sols non pollués, savoir-faire.

L'avenir de ces productions en Lot-et-Garonne est donc a priori plutôt favorable.

Terres du Sud a pris une participation importante dans la compagnie « Jus de Marmande » (ex. Pampryl) qui gère la production de tomates pour jus, destinée à l'unité de production de Marmande pour environ 8 000 t (115 ha).

La filière des légumes de conserve constitue un complément de revenus pour les exploitations de grandes cultures. Le savoir-faire des agriculteurs départementaux est reconnu. La rentabilité est supérieure à celle des céréales.



La filière TABAC

Chiffres clés

Producteurs	Production
Monde	7 millions de t
Europe	270 000 t
France	15 000 t (<i>perte de 20% en 10 ans</i>)
Aquitaine	4 500 t
Lot-et-Garonne	2 040 t, soit 14% de la production française.



→ Le tabac lot-et-garonnais est produit sur 542 ha par 254 producteurs (*Source : Tabac Adour Garonne, 2011*).

→ Le Lot-et-Garonne produit :

- du Virginie (20 % de la production),
- du Burley (80 % de la production) en séchoir traditionnel.

→ 700 à 1 200 heures de travail sont nécessaires pour un hectare de tabac.

→ La marge brute dégagée à l'hectare est de 6 000 à 8 000 euros.

→ En Aquitaine, les producteurs de tabac cultivent en moyenne 1,7 ha. En Lot-et-Garonne, la surface moyenne par exploitation est de 2,13 ha.



Contexte

Depuis les années 50, le tabac constituait un des maillons forts de la production agricole du Lot-et-Garonne. Très bien structurée, la filière dont le seul acheteur était la SEITA possédait ses propres organisations syndicales, ses structures de formation et d'assistance technique spécialisée, ses caisses d'assurance. A cette époque, le Lot-et-Garonne était le premier département français producteur.

L'évolution du marché (goût américain, baisse de la consommation) et les réglementations européennes (ouverture à la concurrence, découplage) ont bouleversé cette situation ce qui a conduit à une diminution de la production. Le marché européen est pourtant largement déficitaire en tabac.

Problématique

Le découplage des aides PAC a fait baisser le prix payé au producteur. Malgré des efforts des industriels pour rémunérer le prix au kilo, la filière joue sa pérennité à long terme sans une restructuration du système de production.

Le maintien de la filière passe par l'amélioration de la productivité du secteur au travers la modernisation des exploitations.

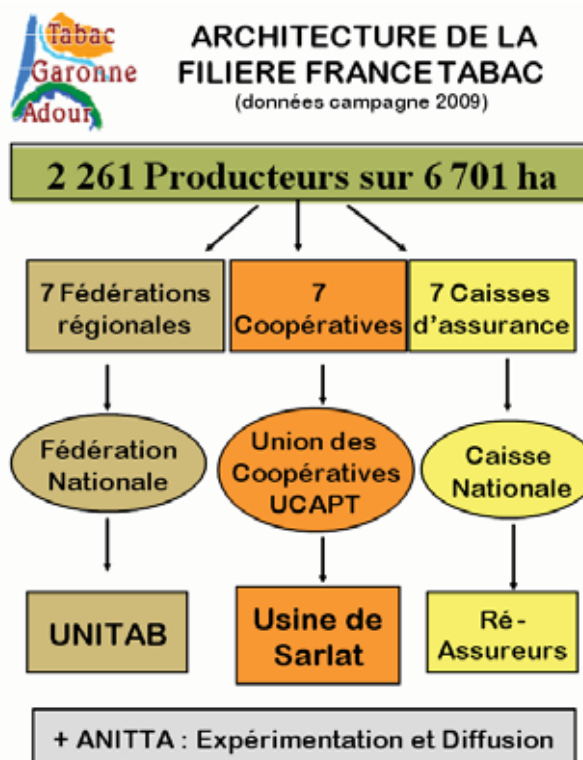
A ce titre, un dispositif d'aide qui s'inscrit dans le cadre de PDRH (Programme de Développement Hexagonal Rural) avec le soutien des collectivités territoriales permet aux exploitations tabacoles de bénéficier d'aides à afin d'accroître leur compétitivité et de leur permettre une adaptation au marché.

Organisation

Les planteurs de tabac sont depuis longtemps organisés au niveau national.

En Lot-et-Garonne, la coopérative Tabac Garonne Adour centralise la production de tabac.

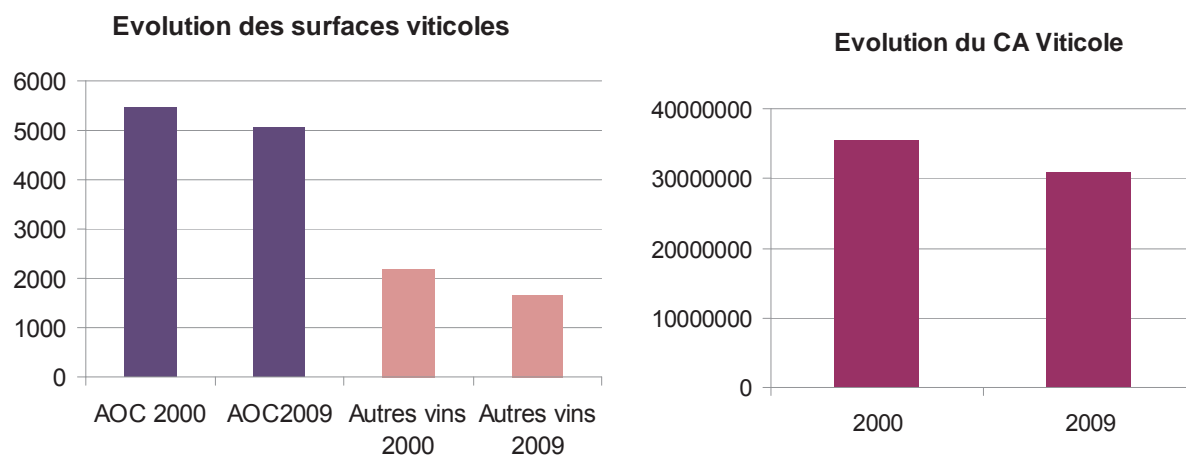
L'usine de Sarlat, qui appartient à l'Union des Coopératives Agricoles des Planteurs de Tabac, transforme ensuite 80% de la production française. Le tabac constitue une production aux débouchés assurés et bien valorisée pour les agriculteurs.



En 2007, la structure TRADITAB s'est implantée à Tonneins. Elle est composée de 3 entités : la fédération nationale des planteurs de tabac, la caisse de réassurance mutuelle agricoles des planteurs de tabac et de la coopérative Tabac Garonne Adour. Elle commercialise du tabac à rouler produit dans le Sud-Ouest et a créé une marque « 1937 », date de la première plantation de tabac en France à Clairac. Ce tabac du terroir ne dispose pas encore d'une unité de transformation et ne valorise que 70 tonnes de tabac produit localement mais la qualité et l'image du terroir constitue un positionnement nouveau pour le tabac.

La filière tabac, dont le Lot-et-Garonne était autrefois le premier producteur français, s'est fortement réduite sous l'influence de l'évolution du marché, de l'ouverture à la concurrence et de la disparition des aides PAC. Cette filière essaie aujourd'hui se maintenir avec un pilotage mené par l'aval : la commercialisation de la production est donc assurée. Le tabac reste une production traditionnelle en Lot-et-Garonne, elle est bien adaptée aux petites et moyennes exploitations de polyculture : c'est une production qui nécessite une faible surface et qui est très bien valorisée.

3. Le vin



- ▶ La surface totale viticole du département représente 3% de la SAU totale, (dont 77 % de vignes AOC).
- ▶ Le département du Lot-et-Garonne a cependant conservé une production viticole conséquente (6 923 ha en 2008), sans commune mesure avec son grand voisin girondin (120 640 ha), et même avec la Dordogne qui compte encore 13 563 ha de vignes.
- ▶ Le département compte 4 AOC viticoles : les Côtes du Marmandais, les Côtes de Duras, les vins du Buzet, les Côtes du Brulhois.



Figure 29. Cartographie des A.O.C viticoles de Lot-et-Garonne



La filière VITICOLE

Chiffres clés

- 20 % des exploitations agricoles du département sont concernées par la viticulture
- La surface moyenne en vigne par exploitation est de 7 ha.
- 4 AOC viticoles en Lot-et-Garonne pour un peu plus de 4 800 ha et 245 000 hL produits en 2009

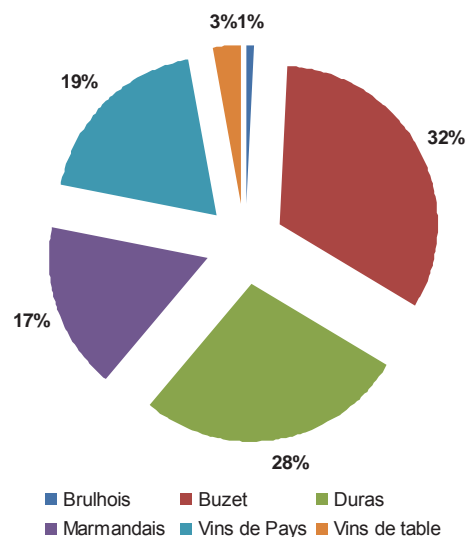
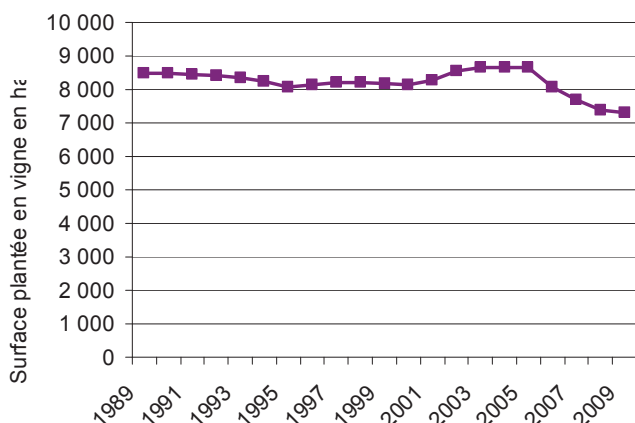


Figure 30. Répartition des volumes 2009 par appellation présente en Lot-et-Garonne



→ La surface totale baisse graduellement avec la diminution du nombre d'exploitations, la spécialisation et la moindre disponibilité de la main d'œuvre familiale. La surface plantée en vigne est de 7 305 ha en 2010.

Source : Agreste – statistique agricole annuelle

Figure 31. Evolution de la surface plantée en vigne en Lot-et-Garonne

Tableau n°14. Caractéristiques de la viticulture lot-et-garonnaise

Appellation	Date d'obtention de l'AOC	Nombre de producteurs	Surface en production en 2009 (en ha)	Volume produit en 2009 (en hL)	% de Rouge	% de Rosé	% de Blanc
Brulhois	2011	118	52 (en Lot-et-Garonne)	2 462	98	2	-
Buzet	1973	230	2 064	102 100	72	25	3
Duras	1937	190	1 651	94 000	54	10	36
Marmandais	1990	121	957	53 000	83	16	1
Vin de table		-	510	8 500	Variables selon les zones géographiques.		
Vin de Pays		-	768	59 640			

Source : Chambre d'agriculture, d'après DGDDI

→ La crise viticole a conduit de 2007 à 2009 à l'arrachage de 703 ha de vignoble en AOC (soit 12 %) et de 47 ha de vignoble en vin de pays (soit 4 %).

Contexte

Les caves coopératives constituent la base structurante de la viticulture : Buzet, Duras, Cocumont, Brulhois, Mézin, Monflanquin, Tsar.

Les différentes appellations possèdent un syndicat de cru. Tous ne sont pas rattachés au Comité interprofessionnel des vins du Sud-ouest.

Le Lot-et-Garonne viticole comprend aussi nombre de caves particulières, notamment à Duras (50 % de l'appellation) ; ce sont des entreprises autonomes, ayant chacune des stratégies individuelles. Il n'y a pas de politique globale au niveau des caves particulières.

Il apparait également qu'il y a peu d'exploitations pratiquant la monoculture de la vigne (sauf vins de Buzet), la vigne est souvent un atelier secondaire des exploitations.

Problématiques

Il y a une identité globale de la filière viticole de Lot-et-Garonne et donc une organisation transversale capable de dynamiser et de faire vivre « l'identité viticole » du département.

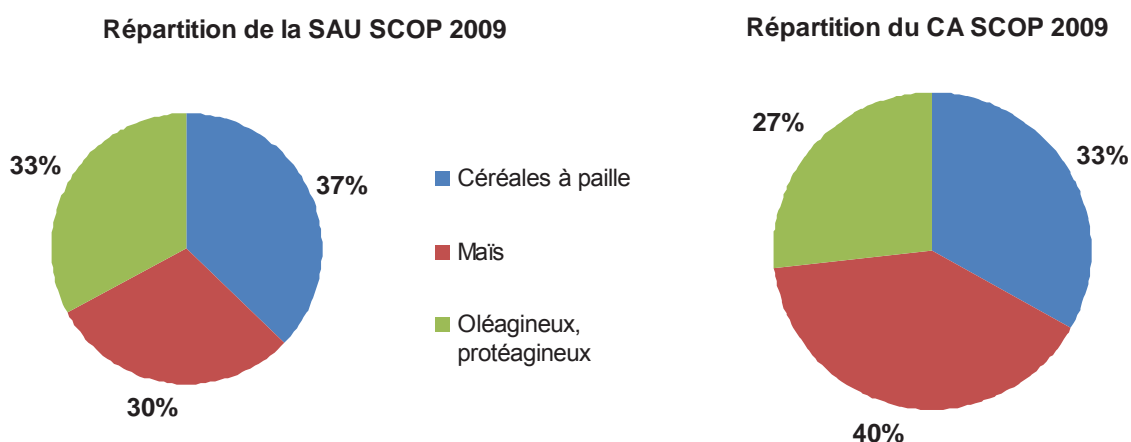
Peu d'opérateurs hors département, travaillent les vins du Lot-et-Garonne, celui-ci n'est pas un département incontournable de la filière viticole française malgré la renommée de ses appellations.

Peu d'exploitations pratiquent la monoculture de la vigne comme en Gironde, en Languedoc ou en Bourgogne par exemple. C'est un « atelier de l'exploitation » et la mentalité du viticulteur lot-et-garonnais est donc moins dépendante de son terroir.

En fait, comme dans les autres filières, le viticulteur lot-et-garonnais élabore un produit correspondant à une demande ou à un prix identifié.

La filière vigne est confrontée à la crise d'ensemble et à la concurrence sur tous les créneaux. Toutes les appellations connaissent une conjoncture difficile. La performance de l'outil commercial conditionne la situation des exploitations. L'oenotourisme peut également offrir une perspective nouvelle.

4. Céréales, oléagineux et protéagineux



- ▶ Chacun des trois groupes d'espèces (céréales à paille, maïs, oléagineux et protéagineux) se répartissent la surface de façon homogène en 2009.
- ▶ La part du chiffre d'affaires est supérieure pour le maïs (40% du chiffre d'affaires pour 30% de la SAU), contrairement aux oléagineux (33% de la SAU pour 27% du chiffre d'affaires).
- ▶ Depuis 2000, une baisse des surfaces en maïs – 15 900 ha au profit des oléagineux, protéagineux qui progressent de 17 550 ha est enregistrée.
- ▶ Quant au chiffre d'affaires SCOP, il subit une forte chute en 2008 et 2009, conséquence de la chute des prix sur le marché mondial. Cette tendance s'est inversée en 2010.



La filière Grandes cultures

Chiffres clés

Culture	Superficie	Rendement	Remarques
Blé	50 000 ha	57 qx	En comparaison : la Beauce a un rendement de 75 à 90 qx/ha
Maïs	50 000 ha	85 qx	
Tournesol	40 800 ha	25 qx	
Colza	7 000 ha	33 qx	
Soja	3 300 ha		La production de soja du Lot-et-Garonne constitue les $\frac{3}{4}$ de l'Aquitaine

En grandes cultures spécialisées, la performance des équipements modernes permet à 1 UTA de travailler facilement 200 ha.

Contexte

Les grandes cultures sont désormais les principales productions du département, elles occupent plus de 60 % de la SAU totale. La surface moyenne des exploitations spécialisées est de 100 à 120 ha. Le Lot-et-Garonne produit près de 60 % du blé d'Aquitaine, 70 % du tournesol et 52 % du colza. Il ne produit en revanche que 15 % du maïs.

Les grandes cultures figurent peu ou prou, dans presque toutes les exploitations.

Problématique

La mondialisation, l'évolution de la PAC ont changé les règles. La filière grandes cultures est devenue imprévisible. Le prix se fait à Chicago et dépend des événements climatiques et politiques planétaires.

On a constaté ces dernières années, une envolée des prix suivie d'une chute brutale, puis d'une nouvelle embellie depuis 2010. Par ailleurs, les intrants évoluent eux aussi, en fonction du cours des matières premières. Les céréaliers vont devoir s'adapter à ce nouveau contexte.

Ils devront maîtriser leurs coûts de production par une technicité accrue et une très bonne gestion de leurs investissements (en particulier en mécanisation). Ils devront aussi apprendre à lisser le résultat, bon ou mauvais sur une période de plusieurs années.

L'accroissement du capital foncier par entreprise pourra poser problème lors des successions.

Commercialisation

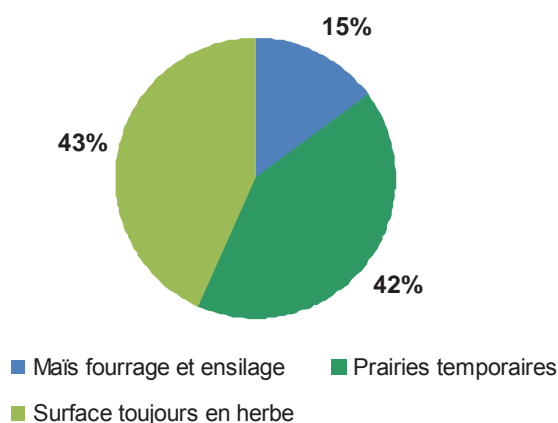
Elle est essentiellement assurée par Terres du Sud sur le département. On trouve également le négoce avec le groupe ACTAGRO.

La filière grandes cultures concerne presque toutes les exploitations de Lot-et-Garonne, elle occupe plus de 60 % de la SAU totale. La dimension des exploitations est trop réduite pour qu'elles soient exclusivement centrées sur les grandes cultures, elles sont pour la plupart dans une logique de polyculture. La difficulté d'être performant, avec des superficies modestes vis-à-vis des concurrents et les surcoûts de production qui en découlent, expliquent ce choix.

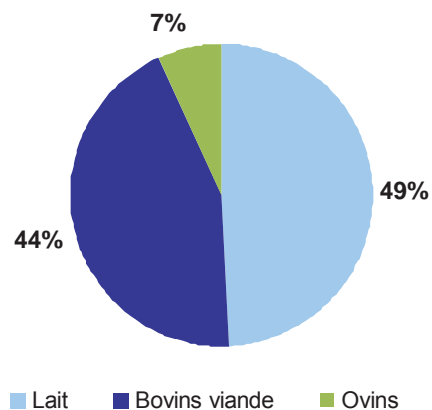
5. L'élevage

❖ Surfaces fourragères (SFP) et productions animales

Répartition de la surface fourragère principale en 2009



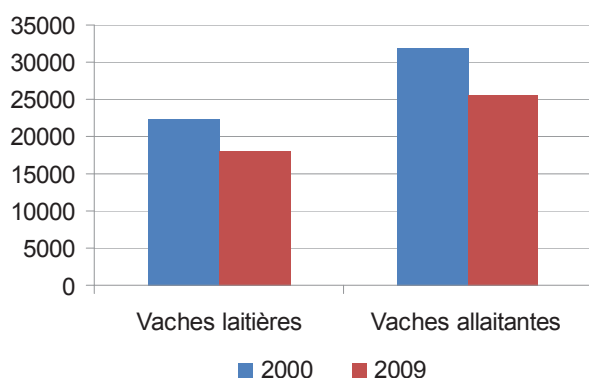
Répartition du CA par élevages sur (SFP) 2009



- ▶ Avec ses 64 800 ha, la surface fourragère occupe 24% de la SAU et reste stable depuis 2000. Elle est affectée essentiellement aux troupeaux laitiers, bovins viande, et ovins.
- ▶ 90 % du chiffre d'affaires sont dégagés par le secteur bovin (lait +viande) en 2009. Globalement le chiffre d'affaires a diminué de 47% depuis l'année 2000.

❖ Principales évolutions

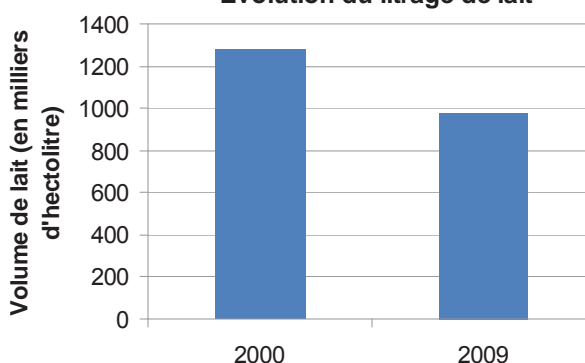
Evolution de l'effectif Bovins 2000/2009



- ▶ En conséquence, les effectifs ont également baissé avec - 20% de vaches laitières et de vaches allaitantes.

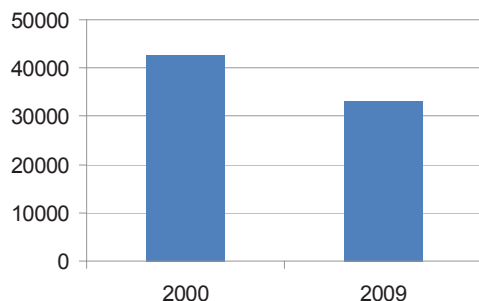
- ▶ Les livraisons de lait ont diminué de 31 millions de litres, passant de 129 millions de litres pour la campagne 2000 à 98 millions de litres pour la campagne 2009.

Evolution du litrage de lait

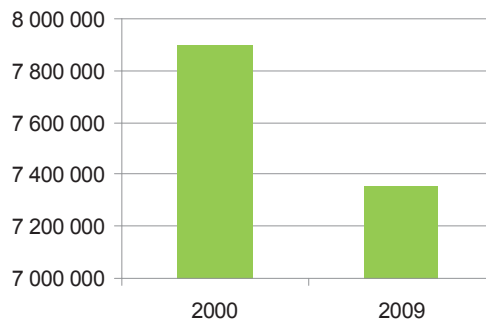


- Les élevages hors sol représentent 8% du chiffre d'affaires global en 2009. Il augmente de 8% depuis 2000.

Evolution de l'effectif porcs



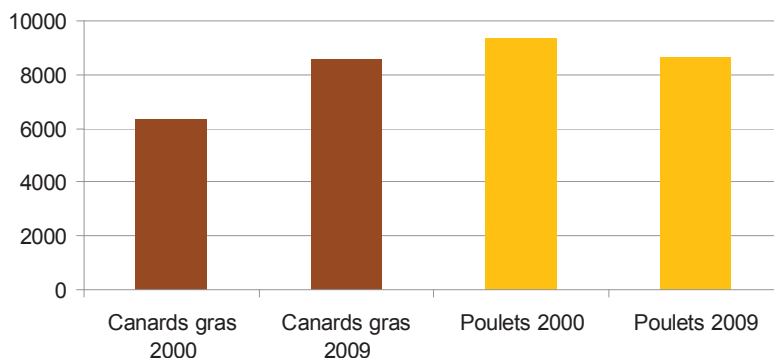
Evolution du CA porcin



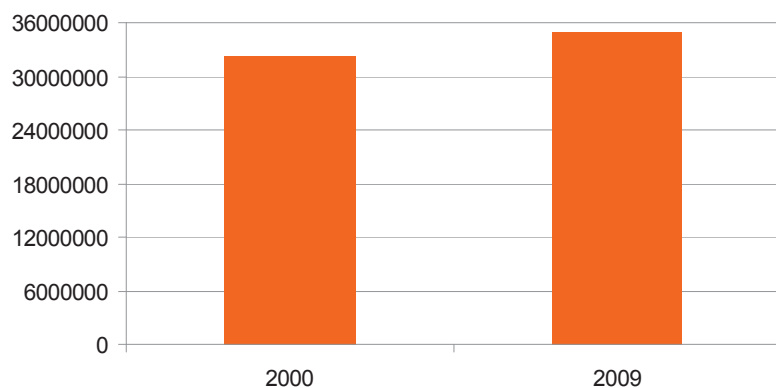
- Les effectifs porcins ont diminué de 9 800 têtes et le chiffre d'affaires perd 7% entre 2009 et 2000.

- On constate depuis l'année 2000, une progression du tonnage des ventes de canards gras (+35%). En revanche, les ventes de poulets de chair sont moins importantes (-8%).

Evolution de la production de volailles (en tonnes)



Evolution du Chiffre d'affaire des volailles



- Globalement le chiffre d'affaires de l'activité volailles et gras, évolue à la hausse depuis 2000 (+8%).



Elevage bovin

La filière BOVIN VIANDE

Chiffres clés

Le Lot-et-Garonne est le berceau de la race Blonde d'Aquitaine qui constitue le cheptel vaches allaitantes du département.

- 25 700 vaches allaitantes en 2009 (Agreste) contre 32 000 en 2000
- 1 054 dossiers de prime vache allaitante
- Une moyenne de 28 vaches par exploitation
- 1/3 des exploitations détiennent moins de 10 vaches ou font moins de 10 ventes par an
(source : service élevage, Chambre d'Agriculture 47).

Contexte

Le troupeau allaitant est un élément stabilisateur de l'exploitation. Il permet d'utiliser des terres difficiles, et représente une « épargne » que l'on peut mobiliser aux moments difficiles. Il ne dégage pas une forte rentabilité, mais montre des situations financières saines.

Les exploitations qui ont des bovins viande sont des exploitations de polyculture qui associent l'élevage aux grandes cultures, à la vigne, au prunier ou au tabac.

La majorité d'entre elles est située dans les coteaux nord et en Albret (Néracais, Mézinais). On y retrouve donc les quelques 840 éleveurs viande du département. Les systèmes sont variés : 416 naisseurs, 156 naisseurs engraisseurs, 71 engraisseurs et 156 éleveurs de veaux sous la mère (source : Observatoire de l'élevage bovin viande en Aquitaine 2009).

On assiste malgré tout à une diminution régulière de l'élevage bovins viande dans le département.

Problématique

L'élevage bovin viande est un métier de passion très exigeant en temps et en compétence technique, il maintient une forme d'agriculture techniquement et culturellement équilibrée.

La performance technique exige des bâtiments et installations modernes. La pression sociétale impose des mises aux normes pour les rejets d'effluents.

Les aléas du marché sont importants. Les éleveurs Lot-et-Garonnais ne peuvent pas concurrencer l'Argentine, leur coût de production est structurellement plus élevé (taille des troupeaux, taille des exploitations, coût de la main d'œuvre).

Ils peuvent compenser par la qualité et la proximité, mais il faut pour cela conserver les outils indispensables que sont le marché aux bestiaux d'Agen, et l'abattoir de Villeneuve désormais seul en Lot-et-Garonne, ainsi que les salles de découpe.

Organisation / Commercialisation

La commercialisation est assurée par deux organisations de producteurs, des négociants indépendants et des bouchers qui achètent en élevage.

On commence à voir de la découpe et de la vente à la ferme.

Expalliance (groupe Terres du Sud) regroupe environ 450 éleveurs en Lot-et-Garonne, mais s'étend sur les Landes et la Gironde.

AG2M rassemble 276 éleveurs, et dispose de nombreux acheteurs, 14 négociants, 15 bouchers et 2 négociants abatteurs.

A noter qu'en 2009, une activité bovine « bio » a été développée avec un transformateur local.

La filière bovin viande est une filière traditionnelle du département. Elle s'est orientée vers des productions de qualité. Cependant, le prix de la viande bovine ne peut pas dépasser un certain seuil, car sinon la consommation se reporte sur d'autres viandes. Il faut donc privilégier :

- Une production extensive avec la meilleure autonomie fourragère et des charges minimales
- Une meilleure technicité (les vaches ne font pas en moyenne un veau par an)
- Une recherche de valeur ajoutée par l'engraissement
- Une meilleure valorisation des avants.



Elevage bovin

La filière BOVIN LAIT

Chiffres clés

- Quota départemental : 125 millions de litres
- Quota réalisé : 99 millions de litres (80 %)
- Nombre de producteurs : 476 en 2008, 441 en 2009, 394 en 2010. La densité des élevages laitiers est très faible, surtout dans le Sud du département.

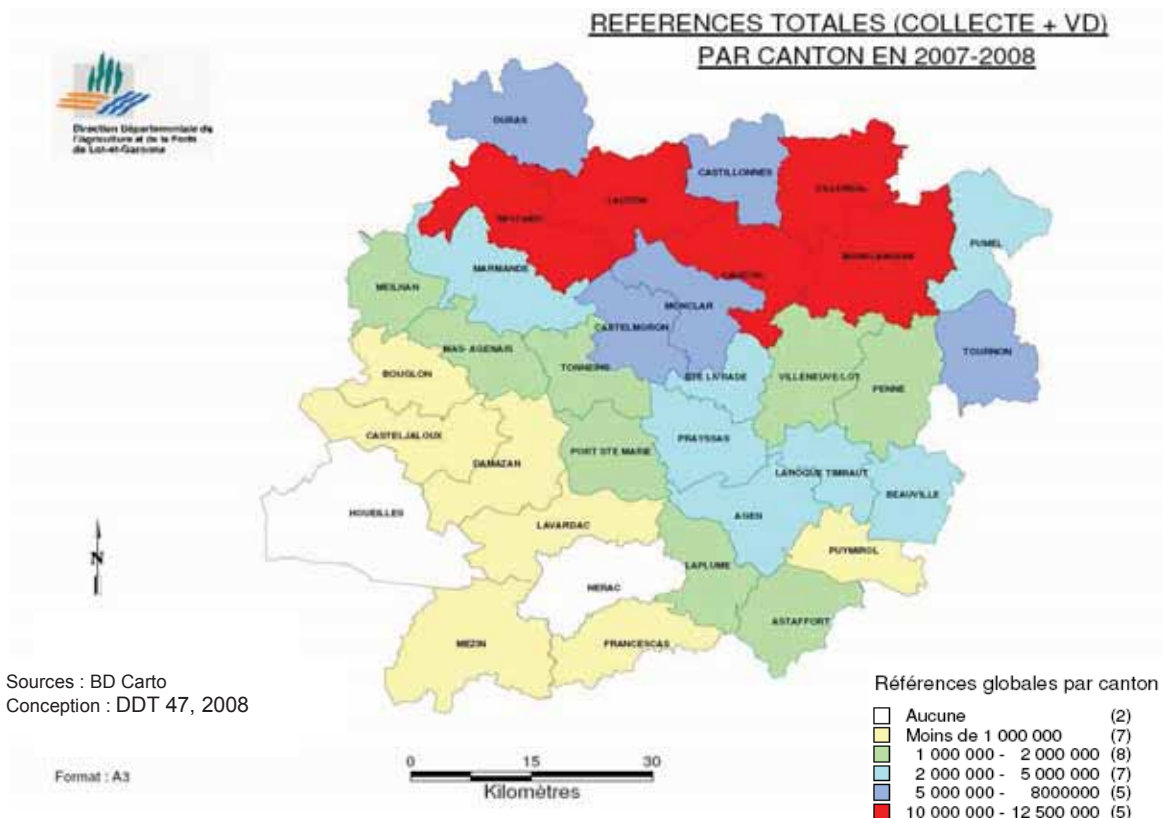


Figure 32. Cartographie de la production de lait par canton (collectée et en vente directe)

Contexte

L'élevage laitier a constitué pendant plusieurs décennies une production structurante et stabilisatrice. Depuis l'avènement des quotas laitiers, il y a eu une forte spécialisation. Aujourd'hui les exploitations laitières sont principalement localisées dans les coteaux nord et à la limite du Périgord noir. Le pays de Serres compte encore des exploitations laitières. Les chocs économiques, l'augmentation du prix des intrants en 2007, la baisse du prix du lait en 2009 ont ébranlé la filière. Les producteurs qui restent sont cependant plutôt jeunes et dynamiques (66 % ont moins de 50 ans et représentent 78 % des quotas).

L'irrigation permet d'assurer l'approvisionnement fourrager sans à coup : 50 à 70 % de la ration est basée sur le maïs ensilage. Le parc bâtiment a été également partiellement modernisé.

Problématiques

La production laitière repose sur des exploitations spécialisées qui ont atteint un niveau d'efficacité considérable au bout de nombreuses années d'efforts.

Il faut même plusieurs générations pour constituer le capital foncier, financier, génétique indispensable.

Tout arrêt de la production est irréversible ; pour la conserver, il faut surmonter différents types de contraintes :

- ▶ **Economiques**, car dans un marché désormais mondialisé, sans garantie sur les prix, il faut maîtriser les coûts de production, en optimisant la main d'œuvre. Cela implique des investissements dans les bâtiments et les salles de traite.
- ▶ **Sociales**, car les jeunes éleveurs veulent vivre une vie sociale normale (problème du remplacement) et avoir une sécurité en cas de coup dur. Ils ont par ailleurs du mal à trouver des salariés formés.
- ▶ **Stratégiques** : nécessité de définir un projet laitier lot-et-garonnais.

Les évolutions au niveau européen et national que sont la fin annoncée pour 2015 des quotas laitiers et la récente mise en place de la contractualisation obligatoire (avril 2011) auront sans doute un impact fort sur la production laitière et sont à l'origine de nombreuses incertitudes pour les éleveurs.

Les modalités de la contractualisation pour le lait

Les laiteries ont l'obligation de proposer un contrat pour une durée de 5 ans, au plus tard le 1er avril 2011. Le contrat porte sur le lait de vache cru. La durée minimale du contrat sera de 5 ans.

Le contrat doit obligatoirement mentionner :

- **les volumes et les caractéristiques du lait** livrés. Dans le cadre du régime actuel des quotas, le volume inscrit dans le contrat sera établi par référence au quota individuel.
- **les modalités de collecte**
- **les modalités précises de détermination du prix de base du lait** qui pourra prendre pour référence des indicateurs tels que ceux élaborés par l'interprofession nationale ou les interprofessions régionales. Il devra également préciser les modalités de paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité.
- **les modalités de facturation et de paiement du lait.**
- **les modalités de révision du contrat.**
- **les modalités de résiliation** avec une durée de préavis qui ne peut être inférieure à 12 mois.

Organisation

L'essentiel du lait collecté est commercialisé en lait conditionné pour lequel la demande est forte.

La collecte est principalement assurée par 4 grands groupes industriels, la coopérative SODIAL (37 % des quotas), Lactalis qui possède Ladhuie, Bongrain et l'espagnol Leche Pascual. Deux petites laiteries, Broc et la Lémance complètent le paysage.

Suite à l'arrêt du GIE Sud Lait, 26 producteurs ont été repris par les autres industriels, et 14 ont arrêté la production.

En mars 2012, Leche Pascual arrêtera la collecte et les 38 producteurs concernés devront trouver une solution.

La filière bovin lait paraît fortement ébranlée par le choc économique résultant de l'augmentation du coût des intrants, puis de la baisse du prix du lait. Le quota départemental est loin d'être atteint (80 %), c'est le signe d'une crise profonde. Il semble que le modèle basé sur la polyculture et l'élevage, et non exclusivement sur l'élevage, soit pourtant assez performant du point de vue économique.

Les perspectives pour cette filière sont incertaines : le manque de renouvellement des exploitations, la fin des quotas laitiers pour 2015 et la faible densité des exploitations laitières (qui augmente les coûts de collecte) laissent penser qu'une concentration des bassins de production et une spécialisation des exploitations auront lieu. Des relations interprofessionnelles plus fortes seront nécessaires en Aquitaine.

Objectifs et besoins de la filière

- Former de la main d'œuvre qualifiée et disponible pour répondre aux besoins d'une production astreignante.
- Repenser le système d'alimentation en revenant à des notions simples d'autonomie fourragère et de production des compléments alimentaires (tourteaux, céréales).
- Maintenir les volumes dans le département pour que les industriels ne détournent pas leur collecte.



Elevage ovin

La filière OVIN VIANDE

Chiffres clés

- 15 024 brebis déclarées en prime à la brebis (-23 % en 9 ans) (source DDAF 2009)
- 203 éleveurs (-25 % en 9 ans)
- Un troupeau moyen de 74 têtes
- Seuls 3 élevages produisent du lait de brebis.

Contexte

La production de viande ovine est presque toujours une activité de complément à la polyculture.

La production la plus fréquente est celle de l'agneau lourd élevé au lait de la mère et fini en bergerie, abattu à moins de 6 mois pour 18 kg de carcasse.

L'élevage ovin viande est en diminution, plusieurs facteurs peuvent l'expliquer (source service élevage de la Chambre d'agriculture 47) :

- image passéiste,
- départs en retraite,
- activité complémentaire éliminée en cas de surcharge de travail,
- contrainte forte pour l'identification des animaux.

Commercialisation

La commercialisation se fait par la vente directe, la vente en boucherie, ou par Expalliance ou Univia.

Il faut noter l'existence sur le département de deux signes officiels de qualité :

- le label rouge « Agneau des Pays d'Oc »,
- l'IGP Agneau du Périgord pour le nord du Lot-et-Garonne.

La filière ovine présente de nombreux atouts :

- Elevage facile à entreprendre en « installation »
- Valorisation des surfaces difficiles
- Système de production très adaptable
- Marché porteur pour la production sous label.



Elevage caprin

La filière CAPRIN LAIT

Chiffres clés

- 44 producteurs de lait de chèvre répartis en :
 - 23 laitiers : 250 chèvres/élevage en moyenne
 - 19 fromagers : 50 à 60 chèvres/élevage en moyenne
- 2 engraisseurs de chevreaux
- 6 000 chèvres
- 680 L de lait/chèvre en moyenne

Contexte

La filière est bien structurée, la production est bien adaptée au département qui dispose d'un bon potentiel technique.

La demande des laiteries est soutenue, le marché du fromage progresse.

Les résultats économiques sur 10 ans sont stables et la production de lait de chèvre peut faire l'objet d'un projet d'installation pour un couple de jeunes éleveurs.

Le label « cabécou d'Autan » et les démarches bio confortent encore les perspectives.

Problématique

Pour la collecte laitière, le zonage est rigide et cantonné au nord du Lot.
Le renouvellement des éleveurs n'est pas satisfaisant.

Commercialisation

400 000 l de lait sont transformés dans les exploitations fromagères. Les produits sont vendus en direct (marchés, restaurants, etc.).

- 2 333 000 l sont vendus aux unités de collecte :
- Lescure Bougon située à Claix (16) qui dispose d'un centre de caillage à Caussade, et fabrique le « cabécou de Caussade »,
 - Fromagerie de la Lémance, située à Fumel qui collecte du lait bio.

La filière caprine est localement bien structurée et arrive à installer de jeunes agriculteurs. C'est une activité facile d'accès, intéressante économiquement mais qui connaît actuellement des tensions sur le prix des fromages. Il faut trouver de nouveaux éleveurs pour créer ou reprendre des élevages et imaginer des solutions aux problèmes de travail (temps passé, disponibilités...)



Elevage avicole

Les filières VOLAILLE DE CHAIR, ŒUF et PALMIPÈDES A FOIE GRAS

Chiffres clés

► Volaille de chair

- 8,4 millions de têtes
- Un chiffre d'affaires de 29 millions d'euros réparti en :

Catégorie	Nombre de têtes en millions	CA en million d'euros	Nombre d'éleveurs
Volaille standard	2	5.5	10
Volaille certifiée	0.5	0.7	4
Label rouge	4.5	13	180
Volaille bio	1	4.5	20
Volaille fermière	0.4	5	50

► Oeufs

- 800 000 poules pondeuses
- 240 millions d'oeufs
- 20 millions d'euros de chiffre d'affaires
- Plusieurs modes de productions :
 - Œufs standard (œufs cage et œufs au sol) : 550 000 poules pondeuses pour 3 éleveurs
 - Œufs alternatifs
 - Œufs de plein air : 100 000 poules pondeuses pour 10 éleveurs
 - Œufs bio : 140 000 poules pondeuses pour 20 éleveurs

► Palmipèdes à foie gras

- 5^{ème} département français
- 2,5 millions de têtes pour 1 400 tonnes produites
- Le chiffre d'affaires atteint les 45 millions d'euros
- 200 producteurs sont en filière longue (Terres du Sud, Maïsador) et 80 producteurs en vente directe.

Contexte

Le chiffre d'affaires de la filière avicole est presque l'équivalent de celui de la prune. Elle est en plein développement sur tous les créneaux de production. Elle peut représenter un complément d'activité sur une exploitation, ou une activité spécialisée.

Longtemps en retard sur ses voisins du Gers ou des Landes, le Lot-et-Garonne est en train de les rattraper.

La filière avicole utilise une part importante des céréales produites dans le département (150 000 tonnes en 2010).

Problématiques

Pour le poulet label, on constate un vieillissement des éleveurs et du parc de bâtiment. Les organisations économiques s'en inquiètent et mettent en œuvre des moyens pour lancer et spécialiser de nouveaux éleveurs.

Pour le poulet standard, la création de sites de production est également encouragée.

Des moyens de diversification sont possibles avec la création d'un site pilote d'élevage de dindes standard.

Cependant, toutes les initiatives de création d'élevage rencontrent même en bio, des oppositions et des conflits de voisinage.

Organisation/commercialisation

► En volaille de chair

Terres du Sud et ses filiales ASSOY et Sud Production, et la coopérative Volailles d'Albret.

► En poules pondeuses

Pour les œufs standard, 3 éleveurs (Varescon, Vandetel, Evrard)

Pour les œufs alternatifs, Terres du Sud et le GIE Biogaline

► En palmipèdes

On trouve, outre les producteurs fermiers, à peu près tous les opérateurs du Sud-Ouest, Terres du Sud (Palmigord), Agropalm, COFAF, Aviservices, Euralis (Monfort), Maïsador (Delpeyrat), Volgers (Comtesse du Barry), etc.

La filière avicole est une filière bien valorisée au niveau régional et en plein développement en Lot-et-Garonne avec 51,5 millions d'euros de chiffres d'affaires tout type de production confondu.

Cela nécessite la création ou l'agrandissement des sites d'élevage, souvent encouragés par des structures collectives comme Terres du Sud ou Volailles d'Albret. Cependant, les projets se heurtent bien souvent à l'opposition du voisinage.



Elevage équin

La filière EQUINE

Chiffres clés

- 35 880 équidés sont présents en Aquitaine en 2010. 70% d'entre eux appartiennent à des exploitations agricoles. Ces chevaux sont destinés à la reproduction, à la monte, à l'attelage, à l'utilisation ou à la boucherie.
- La filière équine emploie 2 600 ETP (Equivalent Temps Plein) en Aquitaine, principalement dans les élevages et les établissements équestres.
- 594 exploitations agricoles possèdent des chevaux en Lot-et-Garonne en 2006 pour un nombre d'équidés sur ces exploitations de 2 386 (*source Agreste 2006*). **54% de ces exploitations sont professionnelles.**
- Le nombre d'équidés en Lot-et-Garonne se répartit de la manière suivante :
 - 1548 chevaux de selle, sport, loisirs et course
 - 380 chevaux lourds
 - 458 ânes, mulets ou bardots
- La production d'animaux pour la boucherie sur le département atteint 275 tonnes équivalent carcasse, soit 17% de la production régionale (*source Agreste 2006*).

Contexte

Le chiffre d'affaires de l'activité équine en Aquitaine est de plus de 160 millions d'euros (hors cavaliers professionnels et étalonnage), ce qui confirme l'intérêt grandissant de la filière. L'élevage équin devient un élément moteur de la restructuration du paysage agricole aquitain.

Le Lot-et-Garonne est plutôt orienté vers les chevaux « de sang » (chevaux de selle, sport, loisirs et course) puisque cette catégorie représente 86 % du cheptel départemental. Les centres équestres sont très nombreux sur le département (aucune donnée officielle n'existe sur cette thématique). Par ailleurs le Lot-et-Garonne compte pas moins de 6 hippodromes.

Organisation

La filière est bien représentée par des éleveurs professionnels et amateurs et des syndicats spécialisés qui s'impliquent dans la défense de la qualité du cheval produit en Lot-et-Garonne.

La filière équine a une place non négligeable en Lot-et-Garonne. La particularité de cet élevage se trouve dans la pluralité de sa vocation : loisirs et tourisme vert, gestion du patrimoine naturel (élevage extensif), production de viande, activité sportive...

6. Autres filières: semences et apiculture



La filière SEMENCES

Chiffres clés

Producteurs	Surface cultivée	Valeur de la production
France	323 656 ha	678,64 millions d'euros
Sud-ouest	84 169 ha	268,87 millions d'euros
Lot-et-Garonne	9 564 ha	31,11 millions d'euros

Source : FNAMS

ESPECES	SUPERFICIE EN HA	VALEUR EN K€
Betteraves	1 420	10 650
Céréales	3 241	3 565
Fourragères	333	400
Protéagineux	26	31
Maïs	2 142	9 210
Oléagineux	1 817	3 452
Potagères	585	3 802
TOTAL	9 564	31 110

Source : FNAMS

→ 900 producteurs de semences en Lot-et-Garonne (800 à 1 000 selon les années).

Contexte

La semence est la base de la production agricole.

L'agriculteur multiplicateur produit à l'identique des semences conformes aux « semences de base » fournies par l'obtenteur.

Le Lot-et-Garonne est considéré par les principales maisons grainières (SYNGENTA, LIMAGRAIN, KWS, VANDERHAVE), mais aussi Terres du Sud et sa filiale Epi de Gascogne, Vilmorin, etc., comme une zone exceptionnellement favorable pour plusieurs raisons :

- conditions agro-climatiques,
- irrigation,
- topographie,
- niveau technique et savoir faire des producteurs.

Problématique

L'espèce phare, celle qui a attiré les grandes sociétés est la betterave sucrière. Avec 1 420 ha, essentiellement dans l'Albret, elle représente 43 % de la surface nationale pour un produit brut de plus de 10 millions d'euros.

Malgré son importance et sa bonne adaptation à la région, c'est une production fragile. Le sérieux et la rigueur des producteurs peut être mis en péril par la présence de flux de pollens perturbateurs, provenant de repousses dans des territoires mal maîtrisés (autres surfaces agricoles, friches, espaces verts des villes, talus, jardins familiaux, etc.).

Les mêmes difficultés guettent les productions de semences potagères. La situation est plus facilement gérable pour le maïs ou les céréales dont les pollens voyagent moins.

Organisation

Les producteurs de semences sont très organisés, au niveau départemental, dans le cadre du SAMS (Syndicat des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences), au niveau national par la FNAMS, Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences, qui défend les intérêts des producteurs, élabore les références techniques, et collecte les données économiques.

La mise en culture fait l'objet de contrats entre le producteur multiplicateur et le semencier donneur d'ordre.

Les entreprises de production de semences sont bien implantées en Lot-et-Garonne : KWS à Buzet-sur-Baïse, Syngeta à Nérac et SES VanderHave à Nérac qui va bientôt avoir sa nouvelle unité de production à Calignac.

Le contrat de multiplication

La loi stipule que le **contrat de multiplication** est **obligatoire** pour multiplier de la semence. Il est établi entre un agriculteur multiplicateur et un établissement semencier. Il doit être conforme à la convention-type de multiplication de l'espèce considérée, elle-même agréée par les pouvoirs publics. L'établissement semencier doit le faire enregistrer obligatoirement par le Gnis (Groupement national interprofessionnel des semences et plants), afin de faire respecter les **droits et devoirs** de chacun, mais aussi pour déclarer la culture en vue des **contrôles** menés par le SOC (Service officiel de contrôle et de certification).

En effet, la certification des semences est obligatoire pour qu'elles puissent être commercialisées dans l'Union européenne. Cette certification garantit une identité variétale et une pureté variétale, une qualité technologique (faculté germinative minimum, pureté spécifique...), et une qualité sanitaire.

Source : FNAMS et Gnis

La filière semences, traditionnelle en Lot-et-Garonne, repose sur une technicité locale réelle, une climatologie adaptée et la présence des principaux opérateurs.

La production de semences est une production sûre, qui stabilise au travers des contrats, l'équilibre économique de près de 1 000 exploitations du Lot-et-Garonne (1/5^{ème} des exploitations professionnelles).

Elle a souvent remplacé dans l'Albret notamment, la production d'ail, de melon, ou de tomate de plein champ.

A partir des savoir-faire agricoles des producteurs, et du savoir-faire industriel des obtenteurs, on peut envisager le développement de nouvelles activités.

La semence bio, pour une agriculture en pleine croissance a encore été peu approchée par les grandes sociétés. Le développement du secteur nécessite pourtant une vraie professionnalisation de la production. Des contacts sont en cours entre les sociétés et l'interprofession.



La filière apicole

Chiffres-clés

► La situation en Aquitaine

En 2009, l'Aquitaine a produit 567 000 kg de miel et représente ainsi 3,5% du miel français (statistique agricole annuelle).

L'évolution de l'apiculture en Aquitaine (figure ci-contre) montre que le nombre de ruches diminue (-36% entre 2000 et 2009) et la production annuelle moyenne diminue globalement ces dernières années.

Evolution de la production annuelle moyenne par ruche et du nombre de ruches en production en Aquitaine

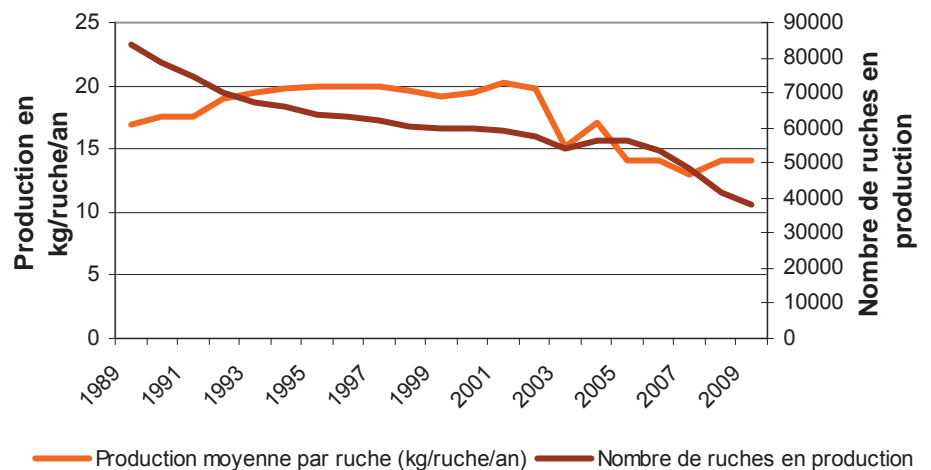


Figure 33. Evolution de la production apicole en Aquitaine

Source : Agreste, statistique annuelle agricole

► Enquête de l'ADAAQ auprès de 27 apiculteurs professionnels aquitains en 2008.

- Le nombre de ruches moyen est de 330 en Aquitaine.
- Les principaux produits sont le miel (9 tonnes par exploitation en moyenne) et le pollen produit par 63% des apiculteurs. Quelques producteurs font également de la gelée royale et vendent des produits de l'élevage (essaims, reines, ruches en production...).
- Les services de pollinisation (accords avec les agriculteurs) sont pratiqués par 63% d'entre eux.
- Entre 2008 et 2009, le taux de perte (mortalité des abeilles) a été de 35% en Aquitaine.

► Bilan 2010 du Groupement de Défense Sanitaire apicole de Lot-et-Garonne

Ce bilan fait état dans le département de :

- 362 apiculteurs
- 13 717 ruches et 787 ruchers
- 2450 ruches transhumantes.

Les exploitants non-professionnels sont très nombreux dans l'apiculture. Selon le RGA, en 2000, 69% des apiculteurs français étaient d'ailleurs non-professionnels.

Contexte et problématiques

La production des produits de la ruche baisse de manière inquiétante.

L'abeille rend en effet des services essentiels. Ainsi les abeilles domestiques assurent 80% de la pollinisation et leur diminution met en péril des productions agricoles et de nombreuses plantes sauvages.

Les causes essentielles sont :

- l'intoxication par les produits phytosanitaires,
- les pathologies de l'abeille.

Organisation/Commercialisation

La grande majorité des exploitations enquêtées par l'ADAAQ pratique la vente directe. Cependant, la majeure partie de la production est vendue en gros (négociants, apiculteurs, artisans de l'alimentation) et demi-gros (supermarchés, restaurants, petits magasins).

La filière est structurée autour de plusieurs organismes :

▸ L'ADAAQ : Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine

Active depuis 2003, elle vise au développement et à la structuration de l'apiculture en Aquitaine en favorisant l'acquisition et la diffusion des connaissances techniques.

Elle contribue à faire connaître l'apiculture dans le paysage agricole et joue un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les apiculteurs. Ses actions sont les suivantes:

- création de l'IGP Miels des Landes de Gascogne,
 - création de la marque Apiculteurs en Aquitaine,
 - conduite de programmes d'expérimentation et diffusion des informations techniques,
 - création d'un observatoire technico-économique apicole en Aquitaine,
 - formations et visites-échanges.
- Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA) de Lot-et-Garonne a pour but l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles en diffusant les connaissances et les pratiques sanitaires et en accompagnant les apiculteurs adhérents.
- Le syndicat l'Abeille Gasconne rassemble les apiculteurs lot-et-garonnais et représente leurs intérêts auprès des autres professions agricoles.

La filière apicole présente des particularités très importantes :

- peu d'apiculteurs sont exploitants professionnels, la production est donc dispersée
- les ventes des produits apicoles se font essentiellement au niveau local
- un lien fort avec d'autres filières agricoles au travers des services de pollinisation
- une grande sensibilité au contexte écologique de part l'inquiétante mortalité des abeilles.

C'est également une filière en voie de structuration ce qui devrait contribuer au maintien de l'apiculture et sa visibilité au niveau aquitain et lot et garonnais.

7. Un mode de production en plein essor



L'agriculture biologique

Chiffres clés

La production biologique est très bien implantée en Lot-et-Garonne :

- l'Aquitaine est la première région française pour les surfaces en agriculture biologique,
- le Lot-et-Garonne est le 1er département bio en Aquitaine avec 30% des surfaces engagées en bio d'Aquitaine le sont dans le Lot-et-Garonne,
- 5,10% de la surface agricole départementale est cultivée selon les modes de production biologique ; c'est mieux que dans l'ensemble de l'Aquitaine (3,5%) et beaucoup plus que la moyenne française (2%).

	Lot-et-Garonne	Aquitaine	Part du Lot et Garonne dans l'agriculture bio aquitaine (en %)
Nombre d'exploitations en agriculture biologique en 2010	489	1 954	25%)
Evolution 2009-2010	34%	38,60%	
Surfaces certifiées AB	8 403	27 728	30%
Surfaces en conversion	6 477	21 809	30%
Total surfaces engagées en bio	14 880	49 537	30%
% SAU	5,10%	3,50%	
Nombre de transformateurs	74	445	17%
Nombre de distributeurs	28	163	17%

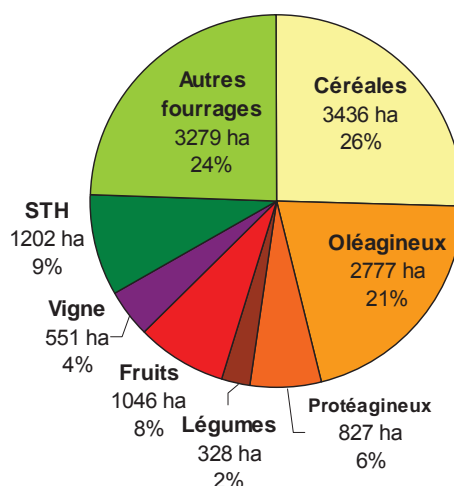
Source : ARBIO, 2010

L'évolution est très positive et rapide : +34% d'exploitations en agriculture biologique entre 2009 et 2010.

Presque tous les types de cultures sont concernés par la production biologique. Cependant des différences existent dans le développement de ces productions en bio :

- les céréales, oléagineux et protéagineux correspondent à 55% des surfaces en bio et représentent respectivement 45, 62 et 67% des surfaces régionales bio pour ces cultures ;
- surfaces fourragères et prairies, moins consommatrices d'intrants sont aussi bien représentées dans les surfaces en bio (33%) ;
- fruits et légumes sont des cultures qui utilisent moins de surfaces pour une plus grande valeur ajoutée.

LES CULTURES ENGAGÉES DANS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Source : ARBIO, 2010

Figure 34. Répartition des surfaces en agriculture biologique selon le type de culture en 2010

Contexte

La demande en produits biologiques s'accroît. Le marché alimentaire bio mondial est passé de 1,6 milliards d'euros en 2005 (1,2 %) à 3 milliards d'euros en 2009 (2 %).

Les achats consommateurs ont augmenté de 19 % entre 2008 et 2009. Ils trouvent les produits en magasins spécialisés bio (38 %), et en grandes surfaces (45 %) ainsi qu'en vente directe.

Problématiques

La France, leader au début a vite été dépassée par des nations plus pragmatiques qui ont tout mis en œuvre pour pousser leurs agriculteurs vers ce nouveau marché.

Aujourd'hui, nous n'occupons que le 5^{ème} rang mondial. Nous importons d'ailleurs 38 % des produits consommés en France.

Le Lot-et-Garonne peut tirer parti de son savoir-faire diversifié, de ses sols et de son climat. Il bénéficie d'une forte implantation d'opérateurs commerciaux et de transformateurs spécialisés (plus de 20), soit les 2/3 des opérateurs du grand Sud-Ouest adhérents à ARBIO.

Le Lot-et-Garonne abrite à l'Agropole ECOCERT, un des plus importants organismes de certification de produits biologiques.

Organisation

L'offre de production biologique est atomisée mais en voie de structuration. Les producteurs commercialisent sur les marchés ou par des regroupements de producteurs.

Ces regroupements de producteurs sont déjà bien implantés en Lot-et-Garonne comme la coopérative des agriculteurs biologistes du Sud Ouest (CABSO) et l'organisation de producteurs Sud-Ouest Bio.

Le Lot-et-Garonne concentre également un nombre important d'entreprises agroalimentaires de produits biologiques dont certaines ont développé des procédés innovants (voir annexe page suivante).

Terres du Sud met en place des filières spécialisées, viande bovine, volailles, mais aussi jus de fruits, avec un projet de production de jus de raisin bio à Monflanquin.

95% des acteurs de la filière bio du Lot-et-Garonne sont adhérents d'ARBIO qui représente l'Interprofession.

Le CIVAM Agrobio 47 est l'association des agriculteurs biologiques du département. Il assure la formation et le suivi technique des agriculteurs, soutient la conversion, aide à la structuration de filières et au développement de la restauration collective en bio. La promotion de l'agriculture biologique et la défense des intérêts de la profession font aussi partie de ses missions.

❖ **Annexe : Les entreprises agro-alimentaires en produits biologiques**

Nom de l'entreprise	Productions	Commune d'implantation
GIE Biogalline	Oeufs	Saint Jean de Thurac
Coop Garonne	Tomate pour jus	Tonneins
SARL BioGaronne	Expédition fruits et légumes	Port Sainte Marie
Fromagerie de la Lémance	Fromages (vache, brebis, chèvre)	Montayral
Les Amis de Juliet	Pomme de la variété Juliet	Saint Vite
Sojami	Produits à base de soja	Estillac
OP Sud-Ouest bio	Fruits et légumes	Saint Sylvestre
SCA CABSO	Fruits et légumes	Port Sainte Marie
Biolo'klock	Confitures, compotes	Montpezat
Biopress	Huiles alimentaires	Tonneins
Bioviver	Conserves fruits et légumes	Bazens
Danival	Conserves, plats préparés, produits japonais	Andiran
Favols	Confitures, compotes, fruits secs	Bias
La Panacée des plantes	Produits de santé	Estillac
Lou prunel	Pruneaux et fruits secs	Bias
Pastidelis	Pâtisseries à base de céréales	Saint Front la Lémance
Pollenergie	Pollens, propolis, gelée royale	Saint Hilaire de Lusignan
Vitamont	Jus de fruits et de légumes	Monflanquin
Aquibio	Surgelés	Saint Sylvestre
Biocoop	Distributeur	Port Sainte Marie
Paysan.fr	Distributeur	Marmande
Terres du Sud	Grandes cultures, aliments fourragers, poulets, oeufs	Clairac

La filière bio en Lot-et-Garonne connaît une évolution rapide. Le mouvement modeste jusqu'en 2010 s'accélère et désormais, 5,3% de la SAU sont engagés en agriculture biologique. La présence d'acteurs économiques dans le département engendre une synergie entre l'amont et l'aval.

En effet, la filière est bien structurée au niveau régional (ARBIO), départemental (Appui bio de la Chambre d'Agriculture et CIVAM Bio), appuyée par la recherche expérimentation (INVENIO).

8. L'agritourisme

8.1. LE RESEAU BIENVENUE A LA FERME

Le réseau « Bienvenue à la Ferme » est composé :

- ▶ de plus de 5800 agriculteurs adhérents au niveau national ;
- ▶ de relais « Bienvenue à la Ferme » régionaux et départementaux qui, dans chaque département et dans une vingtaine de régions, conseillent les agriculteurs dans leur activité, garantissent la qualité des produits et activités, informent sur les possibilités d'accueil et d'activités sur les exploitations, assurent la promotion du réseau
- ▶ et d'un service de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture qui a pour objectifs :
 - le développement de la marque « Bienvenue à la Ferme », propriété de l'APCA,
 - le développement des relations avec les autres partenaires du tourisme rural,
 - la communication nationale de la marque,
 - l'animation des relais « Bienvenue à la Ferme »,
 - la représentation des intérêts du réseau Bienvenue à la ferme auprès des Pouvoirs Publics.

Tableau n°15. Les exploitations labellisées « Bienvenue à la ferme » en Lot-et-Garonne

Type de prestations	Nombre de fermes	Détail de la prestation	Nombre de fermes concernées
GASTRONOMIE	69	Produits de la ferme	68
		Ferme auberge	4
HEBERGEMENT	12	Camping à la ferme	3
		Chambres d'hôte	6
		Gîtes	6
LOISIRS	15	Ferme de découverte	8
		Ferme équestre	7
Au total, 86 exploitations agricoles sont labellisées Bienvenue à la Ferme en 2011 en Lot-et-Garonne			

8.2. LE RESEAU ACCUEIL PAYSAN

Il s'agit d'un réseau national créé en 1987. Il est structuré autour d'une fédération nationale, d'associations régionales et départementales.

Peu développé en Lot-et-Garonne, ce réseau ne concerne que deux exploitations ayant une production de foie gras pour l'une et de pruneaux, noix et noisettes pour l'autre.

Les prestations proposées sont des visites de la ferme, des produits paysans et un gîte pour l'une.

8.3. LES MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS

Les marchés de producteurs de pays sont une marque déposée par les chambres d'agriculture. Cette marque certifie :

- la vente directe du producteur au consommateur,
- l'authenticité des produits préparés à partir de savoir-faire traditionnel.

Ils sont essentiellement développés en Aquitaine, et en particulier en Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne.

En 2011, 127 producteurs du département participent à ces marchés. Leurs productions sont extrêmement variées : vin, pruneaux, fruits et légumes variés, noisettes, miel, volailles et foie gras, escargots, viande, pain et pâtisseries, etc...

22 villes et villages du département accueillent ces marchés souvent festifs en juillet et août de manière régulière (toutes les semaines ou sur plusieurs dates).

8.4. LES CHARTES ET RESEAUX LOCAUX

Les réseaux **Fermes de Garonne** et **Fermes du Val d'Albret** se sont développés ces dernières années et comportent en 2011 respectivement 26 et 12 exploitations agricoles adhérentes. Ce sont les communautés de communes qui ont été à l'origine de ces initiatives. L'objectif actuel n'est pas forcément de développer ces réseaux de proximité mais plutôt d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs et acheteurs.

Conclusion : **ECONOMIE des FILIERES**

Le Lot-et-Garonne représente 15% du potentiel économique agricole de l'Aquitaine en 2010.

Grandes cultures, cultures légumières et fruitières, élevage, viticulture, polyculture : aucune orientation technico-économique ne prédomine en Lot-et-Garonne. La diversité des productions est similaire à la diversité des situations des exploitations. 58 % des exploitations ont d'ailleurs au moins deux ateliers de production (qui assurent 80 % du chiffre d'affaires). La coexistence de multiples filières et la complémentarité de certaines productions a permis aux exploitations agricoles de trouver des équilibres économiques moins aléatoires que dans d'autres départements.

Le Lot-et-Garonne est de façon historique un département représentant énormément de cultures animales ou végétales. Cette diversité s'observe également à l'échelle de l'exploitation. Il s'agit là d'une caractéristique qui fait parfois sa faiblesse mais également sa force.

Cette structuration permet aux agriculteurs de maintenir une activité et un revenu sur l'exploitation lors de situations délicates pour une filière ou d'une année difficile (mévente, accidents climatiques,...) mais à l'inverse ne leur permet pas de se spécialiser sur une activité bien précise, ce qui les rend moins compétitifs.

Qu'elles soient très anciennes en Lot-et-Garonne ou en plein développement, les performances de chaque filière sont bien souvent conditionnées à leur mode d'organisation et de commercialisation.

Les agriculteurs sont soumis à une forte concurrence européenne et à l'intensification des échanges au niveau mondial.

Par ailleurs, les exploitations ont su développer des activités de diversification (production d'énergies renouvelables, agrotourisme, transformation à la ferme...). En 2010, cela concerne une exploitation sur dix, soit 800 exploitations agricoles.

Les circuits courts de commercialisation constituent un mode de distribution complémentaire pour 20 % des exploitations lot-et-garonnaises. Près de la moitié d'entre elles réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaires par les circuits courts (vente à la ferme, marchés, vente à un commerçant détaillant).